

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. PIERRE FORTIN, président
M. JOHN HAEMMERLI, commissaire
Mme LUCIE BIGUÉ, commissaire

**AUDIENCE PUBLIQUE SUR LE PROJET
DE PARC ÉOLIEN DE GROS-MORNE
À SAINT-MAXIME-DU-MONT-LOUIS ET À
SAINTE-MADELEINE-DE-LA-RIVIÈRE-MADELEINE
PAR CARTIER ÉNERGIE ÉOLIENNE INC.**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 1

Séance tenue le 15 octobre 2008 à 19 h
Salle municipale
104, route Principale
Madeleine-Centre

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 15 OCTOBRE 2008
 SÉANCE DE LA SOIRÉE
 MOT DU PRÉSIDENT 1
 PRÉSENTATION DES MÉMOIRES
 FAUNE MADELEINE INC..... 3
 M. Daniel Thibault
 SOCIÉTÉ POUR LA NATURE ET LES PARCS DU CANADA SECTION QUÉBEC 11
 M. Sylvain Archambault
 M. RONALD FOURNIER 19
 CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE 21
 Mme Caroline Duchesne
 MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MADELEINE-DE-LA-RIVIÈRE-MADELEINE 32
 M. James Patterson
 CAMP DE LA HAUTE MADELEINE 38
 M. Martin Proulx
 REPRISE DE LA SÉANCE
 MUNICIPALITÉ DE SAINT-MAXIME-DU-MONT-LOUIS 59
 M. Renaud Robinson
 ASSOCIATION DES BÂTISSEURS DE VENT 62
 Mme Rachel Bellerive
 M. Georges-Guy Pelletier
 TECHNOCENTRE ÉOLIEN 77
 M. André Lemieux
 LM GLASSFIBER CANADA INC. 87
 M. Réjean Bernier
 M. Jean-François Bernier-Synnott
 M. André Rousseau
 MOT DE LA FIN 97

SÉANCE DU 15 OCTOBRE 2008
SÉANCE DE LA SOIRÉE
MOT DU PRÉSIDENT

5 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Mesdames et messieurs, bonsoir. Bienvenue à cette deuxième partie de l'audience publique portant sur le projet de Parc éolien de Gros-Morne à Saint-Maxime-de-Mont-Louis et à Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine par Cartier énergie éolienne inc.

10

Mon nom est Pierre Fortin, commissaire enquêteur au BAPE, et je préside cette commission d'enquête avec l'appui de mes collègues, madame Lucie Bigué et monsieur John Haemmerli.

15

Il me fait plaisir également de présenter l'équipe qui m'accompagne, qui accompagne la Commission ce soir. D'abord à ma gauche, madame Sophie Hamel-Dufour qui est analyste, ainsi que Julie Crochetière et Julie Milot qui sont absentes. Les analystes supportent la Commission dans son questionnement, son analyse et la préparation du rapport.

20

Est présente à l'arrière, madame Renée Poliquin qui est la coordonnatrice du secrétariat de la Commission et est aussi absent monsieur Ugo Demetriade qui est le conseiller en communication.

25

L'organisation technique et la logistique de l'audience sont sous la responsabilité du Centre de services partagés du Québec; monsieur Daniel Moisan est responsable de l'organisation technique et monsieur Michel Filteau est responsable de la régie sonore.

30

Mentionnons que ce qui est dit en audience est enregistré et que les transcriptions seront disponibles dans le site Internet du BAPE puis dans les centres de consultation environ une (1) semaine après la fin de cette deuxième partie d'audience.

35

Les 15 et 16 septembre derniers, nous avons tenu ici même la première partie de l'audience publique qui avait pour objectif d'obtenir l'information nécessaire à une meilleure compréhension du projet.

40

Nous abordons ce soir la deuxième partie de l'audience publique qui a pour but de permettre aux citoyens d'exprimer leur opinion sur le projet, d'émettre des commentaires, de faire des suggestions ou de proposer des modifications au projet.

J'appellerai donc dans l'ordre de leur inscription les participants qui nous ont fait part de leur intention de présenter un mémoire. Le temps alloué à la présentation de chaque mémoire sera d'une durée maximale de quinze (15) minutes et pourra être suivi d'un échange avec la Commission, pour une durée totale d'environ vingt (20) minutes pour chaque participant.

45 Compte tenu que la Commission aura préalablement pris connaissance de chaque mémoire avant la présentation, je vous invite à présenter brièvement votre mémoire, de façon à réserver le plus de temps possible aux échanges qui suivront avec la Commission.

50 Il ne faudrait pas interpréter cet échange comme étant révélateur de la position de la Commission sur le projet.

Je rappelle par ailleurs que la Commission est en enquête et elle s'intéresse aux arguments évoqués dans les mémoires, que ceux-ci soient présentés en séance ou déposés sous forme écrite.

55 Au cours de cette deuxième partie de l'audience, l'initiateur du projet et les personnes-ressources n'ont pas de rôle particulier à jouer. Étant donné qu'il s'agit d'une séance publique, ils sont invités à assister à l'audience et à prendre connaissance des points de vue exprimés sur le projet.

60 J'aimerais aussi rappeler l'importance d'un débat serein, tel que nous l'avons vécu en première partie d'audience. Je n'accepterai d'ailleurs aucune forme de manifestation, d'approbation ou de désapprobation, ni aucun propos diffamatoire ou non respectueux.

65 Je mentionne également que tout comme pour le promoteur et les personnes-ressources, vous avez la possibilité de faire une rectification des faits. Ce droit doit servir uniquement à rectifier des faits énoncés en audience ou dans les mémoires et non à réagir sur des opinions.

70 À titre d'exemple, si un participant mentionne qu'une éolienne serait érigée à une distance de deux cent cinquante mètres (250 m) d'une installation, alors que cette distance serait en réalité de cinq cents mètres (500 m), il est justifié de rectifier cet énoncé.

75 Pour exercer ce droit, vous devez vous inscrire au registre disponible à cette fin à l'arrière de la salle auprès de madame Poliquin. Les gens inscrits au registre de rectification seront invités à faire part de leur intervention à la fin de la séance.

D'autre part, les personnes qui veulent présenter leur point de vue verbalement sans déposer de mémoire pourront le faire en s'inscrivant au registre tenu par madame Poliquin à l'arrière de la salle.

80 J'insiste pour préciser que ceci ne doit pas découler d'une volonté de réagir à un mémoire présenté. Toutefois, notez qu'un traitement prioritaire sera accordé aux personnes qui ont déjà manifesté à la Commission leur désir d'effectuer une intervention verbale depuis la date limite du 1^{er} octobre dernier.

85 Je vous rappelle que le mandat de la Commission a débuté le 15 septembre dernier et qu'il est d'une durée prévue de quatre (4) mois. Ainsi, le rapport du BAPE sera déposé à la

ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs au plus tard le 15 janvier 2009.

90 Dans les prochaines semaines, les transcriptions, les mémoires des participants, de même que toute nouvelle information obtenue par la Commission, seront rendus publics sur notre site Web; vous pouvez également consulter la documentation aux endroits suivants: Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis, 1, 1^{ère} Avenue Ouest, Bibliothèque Blanche-Lamontagne, 120, 7^e Rue Ouest, Sainte-Anne-des-Monts, Caisse populaire Desjardins Mer et Montagnes, 144, rue 95 Principale, Madeleine-Centre, Conseil de la Nation Micmac de Gespeg, 783, boulevard de Pointe-Navarre, Gaspé, Secrétariat Mi'gmaoui Mawiommi, 2, Riverside West, Listuguj, ainsi que dans les deux (2) centres de documentation permanents du BAPE, c'est-à-dire le bureau du BAPE à Québec et la Bibliothèque centrale de l'Université du Québec à Montréal.

100 Je tiens à souligner que le BAPE s'est donné une déclaration de services aux citoyens et met à votre disposition un questionnaire afin d'évaluer la qualité de nos services. Dans le but de nous aider à mieux vous servir, nous vous demandons de bien vouloir remplir le questionnaire que vous pouvez obtenir à l'arrière de la salle.

105 Nous pouvons maintenant débiter la présentation des mémoires!

**PRÉSENTATION DES MÉMOIRES
FAUNE MADELEINE INC.**

110

PAR LE PRÉSIDENT:

J'inviterais pour cela Faune Madeleine inc., monsieur Daniel Thibault.

115

Bonsoir monsieur Thibault.

PAR M. DANIEL THIBAUT:

120

C'est un mémoire concernant le projet de Parc éolien à Gros-Morne et Montagne-Sèche.

LECTURE DU MÉMOIRE

Ici, je peux joindre, j'ai pris deux (2) photos ici du lac, si je peux vous les montrer!

125

PAR LE PRÉSIDENT:

Est-ce qu'on pourrait les déposer en arrière? Regardez, on va les regarder!

130 Donc vous dites que ce sont des photos du lac au Diable prise à partir de?

PAR M. DANIEL THIBAUT:

 À partir du chalet où je demeure.

135

PAR LE PRÉSIDENT:

 Du chalet où vous demeurez.

140

PAR M. DANIEL THIBAUT:

 Mais je n'ai pas pris d'autres photos autour du lac.

145

 C'est pour vous montrer tout simplement l'endroit où c'est, le site du lac au Diable, tout ça.

PAR LE PRÉSIDENT:

150

 Là, on va projeter la carte pour que vous nous indiquiez exactement le lieu de votre chalet. Mais pour notre bénéfice et pour le bénéfice de tous les participants, Faune Madeleine représente qui, est-ce que c'est les riverains du lac?

PAR M. DANIEL THIBAUT:

155

 Les riverains du lac, l'ensemble des riverains du lac.

PAR LE PRÉSIDENT:

 C'est l'ensemble des riverains du lac.

160

PAR M. DANIEL THIBAUT:

 Il y a peut-être trois (3) ou quatre (4) riverains qui ne font pas partie de l'association comme telle.

165

PAR LE PRÉSIDENT:

 Est-ce qu'il reste des emplacements disponibles ou des baux disponibles?

170

PAR M. DANIEL THIBAUT:

 Présentement, non.

PAR LE PRÉSIDENT:

175 Là on a, pour le bénéfice de l'enregistrement, le numéro de la carte, c'est la 5.6, et là, on va essayer de situer!

PAR M. DANIEL THIBAUT:

180 Vous voyez ici, moi, je demeure ici...

PAR LE PRÉSIDENT:

185 Ici, c'est à quel endroit exactement?

PAR M. DANIEL THIBAUT:

Moi, c'est ici, là.

190 **PAR LE PRÉSIDENT:**

C'est-à-dire sur le lac au Diable...

PAR M. DANIEL THIBAUT:

195 Sur le lac au Diable, je suis situé ici.

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

200 Sur l'extrémité ouest dans les limites.

PAR LE PRÉSIDENT:

205 Parce que comme on fait des enregistrements, en disant ici, on peut pas s'y retrouver.

Donc là, c'est l'extrémité ouest?

PAR M. DANIEL THIBAUT:

210 Du côté ouest, au bout du lac au Diable complètement.

C'est donc dire, comme je vous ai dit tout à l'heure, je représente l'ensemble des gens qui sont autour du lac. À notre dernière assemblée au mois de juin, on m'avait donné le mandat de regarder et de m'occuper voir comment on se situait par rapport aux éoliennes, etc.

215

PAR LE PRÉSIDENT:

Et pour encore le bénéfice, quand les éoliennes, vous, votre chalet, est-ce qu'il a une vue vers l'est ou vers l'ouest?

220

PAR M. DANIEL THIBAULT:

J'ai une vue vers l'est.

225

PAR LE PRÉSIDENT:

Vous avez une vue vers l'est.

PAR M. DANIEL THIBAULT:

230

Oui.

PAR LE PRÉSIDENT:

235

Et là, vous allez voir des éoliennes?

PAR M. DANIEL THIBAULT:

240

Ici, vous voyez les éoliennes ici. On m'a dit que les éoliennes étaient au-delà de trois cents pieds (300 pi), c'est certain qu'ici, donc c'est sûr que la partie d'ici, ce que vous voyez du côté nord ne verront probablement pas les éoliennes...

PAR LE PRÉSIDENT:

245

Au nord, ils verront pas les éoliennes à cause de la falaise, j'imagine?

PAR M. DANIEL THIBAULT:

250

De la falaise. Mais si tu vas sur le lac, nécessairement tu vois les éoliennes.

Donc toute cette partie ici que vous voyez...

PAR LE PRÉSIDENT:

255

Donc pour voir les éoliennes, il faut être vraiment du côté sud du lac au Diable.

PAR M. DANIEL THIBAUT:

260 Donc la partie ici, les chalets qui sont ici, la pourvoirie, sont des endroits où vous verrez les éoliennes facilement.

PAR LE PRÉSIDENT:

265 OK. Monsieur Haemmerli.

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

270 Moi, je voulais savoir, vous dites que Faune Madeleine représente l'ensemble des riverains; c'est un organisme qui existait avant que le projet arrive, j'imagine?

PAR M. DANIEL THIBAUT:

Oui.

275 **PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:**

Est-ce que vous avez été contacté, comment avez-vous été informé de l'existence du projet? Est-ce que le promoteur vous a contacté?

280 **PAR M. DANIEL THIBAUT:**

Non. On n'a jamais eu de contact avec le promoteur. Moi, ce que j'ai suivi par les annonces sur les journaux...

285 **PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:**

Avez-vous participé aux journées portes ouvertes?

PAR M. DANIEL THIBAUT:

290 J'ai été à Gros-Morne une année, il y a deux (2) ans, je crois.

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

295 C'était octobre 2007, c'était il y a une (1) année?

PAR M. DANIEL THIBAUT:

2007, je suis revenu ici l'autre jour.

300 **PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:**

Oui, la première partie?

305 **PAR M. DANIEL THIBAUT:**

La première partie.

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

310 Est-ce que vous avez fait des demandes, vous, au promoteur?

PAR M. DANIEL THIBAUT:

Non.

315

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

Est-ce que Faune Madeleine a fait des représentations ou adressé des demandes?

320 **PAR M. DANIEL THIBAUT:**

Non. Le seul point, c'est le mémoire qu'on vous présente présentement.

325 Moi j'avais déjà émis mes opinions à un moment donné au promoteur par écrit à Gros-Morne, mais je n'ai jamais eu de suites de ça. On n'a jamais été contacté par le promoteur.

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

330 Est-ce qu'il y en a – je vais utiliser un bon québécoisisme – qui vous fatiguent plus que d'autres dans les éoliennes qui seraient visibles du lac?

PAR M. DANIEL THIBAUT:

335 Oui. Le problème d'éoliennes, ce que les gens, en fait, moi, comme je vous ai dit, je représente le groupe de villégiateurs autour du lac, ce qu'on m'a dit, c'est que justement, vous voyez, on est à un endroit où on a, depuis des années, essayé de conserver le champ visuel du lac intact, mais c'est certain que la vue d'éoliennes, on voit que la vue visuelle est altérée par, en tout cas, c'est pour nous un petit peu dérangement, c'est dérangement à cause d'éoliennes qui viennent nous briser la vue.

340

Parce qu'on aura déjà, vous pensez, on n'est pas contre le projet comme tel, on sait que c'est une évolution normale qui existe dans le futur à cause des besoins, on aura déjà, quand on

part du chemin, de la 132, à se rendre au lac au Diable, on aura déjà la vue d'éoliennes, mais ça fait partie du développement. On n'est pas contre l'idée du tout, là.

345

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

Donc ça vous dérange pas qu'elle vous accompagne le long du chemin, mais vous préféreriez ne pas les voir?

350

PAR M. DANIEL THIBAUT:

Bien, pour les villégiateurs autour du lac, si on se lève le matin ou durant la journée longue, on se tourne autour du lac, puis on s'aperçoit que les éoliennes, on ne vit plus un petit peu – on sort de la nature un petit peu, un peu et beaucoup, là. C'est dans ce sens-là que notre projet a été proposé, là.

355

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

Vous avez parlé de bateaux sur le lac, quelles sortes de bateaux?

360

PAR M. DANIEL THIBAUT:

En général, nos bateaux, la plupart, ce sont des bateaux, des barques de treize (13 pi) à quatorze pieds (14 pi), il y a quelques pontons que les gens se promènent à vitesse réduite, à peine à cinq (5 km/h) ou six kilomètres-heure (6 km/h).

365

Ensuite, la plupart, ce sont des moteurs électriques. Puis depuis, moi, ça fait déjà quarante (40) ans que je fréquente cet endroit, c'est pas d'hier, et si vous remarquez, le lac au Diable a toujours quand même demeuré un endroit où le respect de l'environnement a été davantage promulgué, parce que les gens qui étaient là, on a un gardien qu'on paie, nous, privé, si vous voulez, c'est un organisme privé qui paie un gardien, pour préserver quand même le territoire et en même temps surveiller nos installations.

370

Puis en même temps, bien, si vous allez faire un tour au lac au Diable, on s'aperçoit que tout est dans l'ordre, il y a pas de traîneries, tout est bien conservé.

375

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

D'accord, merci monsieur Thibault.

380

PAR LE PRÉSIDENT:

Madame Bigué.

385

PAR LA COMMISSAIRE BIGUÉ:

390 Bonsoir monsieur. Pour revenir au contexte visuel, en environnement visuel, vous avez mentionné dans votre mémoire que si le projet n'était pas modifié, ça nuirait à la qualité du paysage.

De quelle façon vous avez réfléchi à la modification, quelle sorte de modification vous proposeriez?

395 **PAR M. DANIEL THIBAUT:**

400 En fait, c'est que dans notre champ visuel du lac, la modification, ce serait, c'est de ne pas voir d'éoliennes. C'est certain qu'on s'est dit entre le lac au Diable et la 132, il y a treize kilomètres (13 km), si on regarde les éoliennes, j'ai calculé le nombre, c'est autour d'une quinzaine d'éoliennes à peu près qui se situent autour, qu'on pourrait voir; j'imagine que dans le reste du territoire, il y aurait de la place possiblement à les situer ailleurs.

405 C'est pas moi qui est le concepteur de ça, mais en tout cas, pour nous, c'est tout simplement notre idée, c'était qu'on garde le champ visuel du lac intact.

PAR LA COMMISSAIRE BIGUÉ:

Intact. Ça veut dire aucune...

410 **PAR M. DANIEL THIBAUT:**

Aucune éolienne qui pourrait sensiblement briser le champ visuel.

PAR LA COMMISSAIRE BIGUÉ:

415 Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

420 Une petite dernière! Croyez-vous, parce que vous avez parlé de la valeur foncière municipale des chalets, croyez-vous que la valeur des chalets pourrait être affectée par ces éoliennes-là?

425 **PAR M. DANIEL THIBAUT:**

C'est difficile, moi, je peux pas vous donner une réponse exacte là-dessus. Moi, je dirais que c'est beaucoup plus une force personnelle de l'ensemble des gens qui sont là à respecter leur champ de vision.

430 Je peux pas vous dire si demain matin, moi, s'il y a une éolienne qui est dans ma vision,
que mon chalet va valoir plus ou moins, là. Je pense que la question, on s'est pas arrêté à cette
question-là. C'est simplement une question d'attrait visuel.

PAR LE PRÉSIDENT:

435 Votre message était très clair, monsieur Thibault, un grand merci.

PAR M. DANIEL THIBAUT:

440 Ça me fait plaisir.

SOCIÉTÉ POUR LA NATURE ET LES PARCS DU CANADA SECTION QUÉBEC

445 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Maintenant, j'inviterais monsieur Sylvain Archambault pour la Société pour la nature et les
parcs du Canada section Québec.

450 Monsieur Archambault, bonjour.

PAR M. SYLVAIN ARCHAMBAULT:

455 Bonjour monsieur le Président, madame et monsieur les Commissaires. Je vais donc
présenter un résumé du mémoire qui est déposé par la Société pour la nature et les parcs du
Canada, la SNAP.

460 On est un organisme environnemental qui a été fondé en 1963; on compte plus de quinze
mille (15 000) membres, des centaines de bénévoles. On opère à la grandeur du Canada avec
treize (13) sections régionales dont une au Québec depuis sept (7) ans.

Nos deux (2) grands objectifs, on s'intéresse aux terres du domaine public, et c'est le
devoir et la promotion de la création d'aires protégées sur les terres publiques, et de voir aussi à
la bonne gestion et au maintien de l'intégrité de ces aires protégées qui sont créées.

465 Donc c'est en vertu de ce deuxième but que notre action ici est fondée.

470 Le projet de Parc éolien de Gros-Morne entoure sur trois (3) côtés la Réserve écologique
de Manche-d'Épée, et plus particulièrement il y a 18 éoliennes qui se trouvent à moins de trois
cent cinquante mètres (350 m) des limites de la réserve écologique.

Treize (13) de ces éoliennes-là sont dans le bassin versant immédiat de la réserve écologique; cinq (5) autres sont en dehors du bassin versant, mais toujours entre soixante-dix (70 m) et trois cent quarante mètres (340 m) de la réserve écologique.

475

On va voir tantôt par les menaces posées par ces éoliennes-là que le fait de ne pas être dans le bassin versant immédiat, mais quand même approché des limites, cause des menaces certaines.

480

Il convient d'ouvrir une parenthèse pour expliquer qu'est-ce que c'est des réserves écologiques! C'est des aires protégées où les mesures de protection sont les plus élevées au Québec. Il est même interdit de pénétrer à l'intérieur d'une réserve écologique, à moins d'avoir une autorisation spéciale.

485

Le but, c'est de protéger des écosystèmes rares, fragiles, des espèces menacées et aussi des échantillons représentatifs de tous les écosystèmes du Québec, dans le but d'avoir des zones témoins pour la recherche scientifique. Donc on va chercher à conserver le plus intégralement possible ces aires-là.

490

Présentement, il y a soixante-dix (70) réserves écologiques au Québec, c'est très petit, c'est neuf cent quarante-neuf kilomètres carrés (949 km²), autrement dit, cinq centièmes de un pour cent (0,05 %) du territoire québécois, donc très peu de territoire, mais des territoires qui sont extrêmement importants, et que le gouvernement s'est donné comme mission de protéger de façon intégrale.

495

Ce qui est important de mentionner aussi, c'est que les réserves écologiques forment un tout. On n'accorde pas de protection particulière aux plantes menacées qui sont à l'intérieur ou à un écosystème plus précis à l'intérieur. On protège le tout dans son ensemble.

500

La Réserve écologique de Manche-d'Épée est toute petite, cinq virgule soixante-treize kilomètres carrés (5,73 km²), et elle se trouve dans une vallée intacte, ce qui est relativement rare en Gaspésie, où on va trouver un microclimat qui a favorisé la présence d'une érablière à bouleau jaune qui est vraiment unique à cette latitude-ci. On retrouve aussi trois (3) espèces susceptibles d'être désignées menacées.

505

Depuis quelques années, en biologie de la conservation, on a découvert que les aires protégées, c'est pas des cloches de verre, elles vont subir beaucoup les influences extérieures et on a cherché à trouver des moyens de mieux protéger l'intégrité des aires protégées.

510

Une façon, c'est de protéger une partie ou d'essayer de calquer les limites sur les bassins versants. Si on regarde le découpage de la Réserve écologique de Manche-d'Épée qu'on voit sur la diapo, c'est un beau rectangle, ça a été fait en 1984, donc avant que ces préoccupations-là soient un peu dans la tête des planificateurs. C'est certain que si aujourd'hui, on replanifiait cette réserve écologique là, on irait chercher évidemment les sommets des crêtes avoisinantes.

515 Un autre outil que les gestionnaires vont utiliser, c'est la mise en place de zones tampons
périphériques, pour essayer de contrôler un peu les activités néfastes qu'il pourrait y avoir en
périphérie. Dans le cas qui nous concerne ici, le promoteur a promis de laisser une lisière de
soixante mètres (60 m), en accord avec l'article 46 du RNI, le Règlement sur les normes
d'intervention dans les forêts de l'État.

520 À notre sens, c'était inadéquat, parce que cette fameuse lisière de soixante mètres (60 m)
est conçue pour des activités forestières qui se reproduisent une fois à tous les cinquante (50) ou
soixante (60) ans. C'est pas conçu pour la mise en place de structures, de mégastructures
comme des éoliennes, de chemins permanents, etc.

525 Et on peut noter aussi que le ministère des Ressources naturelles et Faune a une norme
de mille mètres (1000 m) pour l'installation de chalets sur les terres publiques en bordure des
réserves écologiques; donc c'est quand même très sévère au niveau de la mise en place de chalet.

530 Un des grands problèmes qu'on voit poser par le projet, c'est que l'accès à la réserve
biologique va être grandement facilité. On va avoir un chemin de vingt-cinq mètres (25 m)
d'emprise qui va longer toute la façade est de la réserve écologique, et c'est un chemin
permanent qui va être entretenu pour être utilisé de façon permanente, va donner beaucoup plus
facilement un accès non autorisé à la réserve écologique.

535 Il est vrai que présentement, il y a des chemins forestiers en périphérie de la réserve. La
figure 5.4 du document soumis par le promoteur nous montre les chemins forestiers, et ces
chemins-là sont éloignés de sept cents (700 m) à mille mètres (1000 m) de la réserve écologique,
donc beaucoup plus loin que celui qui est planifié, qui va se trouver peut-être à soixante (60 m)
540 ou cent mètres (100 m) de la réserve écologique.

Il est vrai aussi qu'il y a un chemin qui traverse du nord au sud la réserve écologique
présentement, mais c'est un chemin qui est non carrossable, qui est en train de se refermer
tranquillement. Je l'ai parcouru il y a un (1) mois, et puis je peux vous dire qu'il a à peu près deux
545 mètres (2 m) de largeur, il est défoncé partout, vraiment non carrossable; et le pont est disparu
aux deux tiers (2/3) de sa distance. Donc le chemin qui est planifié au sommet risque de
beaucoup plus faciliter l'accès à la réserve écologique.

550 Toutes sortes de problèmes aussi qu'on mentionne dans notre mémoire, augmentation du
ruissellement et de l'érosion, projection de glace en hiver.

Il est vrai que les vents viennent en majorité de l'ouest, mais si vous remarquez, il y a
trois (3) éoliennes qui sont du côté ouest, donc projection de glace risque d'être accentuée. À
peu près trente pour cent (30 %) du temps, le vent va souffler de la direction est, donc toutes les
555 éoliennes qui sont à l'est risquent aussi d'avoir une certaine quantité de glace qui est projetée
dans la réserve écologique. C'est évident que cette glace-là se rendra pas à l'érablière qui est

dans le fond de la vallée, ni ne touchera pas aux espèces menacées qui sont enterrées sous la neige, mais il risque d'y avoir érosion des arbres en périphérie.

560 Chaque éolienne contient cent soixante-dix litres (170 l) d'huile diesel, des pentes abruptes autour, des sols minces, donc risque de contamination.

565 Les risques sont réels, on parle dans notre mémoire d'une banque de données de trois cent un (301) incidents en date de 2006, explosion de nacelles, feu, effondrement de mâts, bris de pales, toutes sortes de choses comme ça.

570 J'attirerai votre attention sur les possibilités de feu de nacelles. Il y a quarante-quatre (44) cas qui ont été répertoriés entre 1997 et 2006, et ces éoliennes-là vont se trouver dans un milieu qui est très inflammable. La carte 2.5 déposée par le promoteur nous montre que la presque totalité des sommets et des flancs supérieurs de la réserve écologique sont composés de sapinière et de forêt mélangée à dominance de conifères, donc des forêts très inflammables, donc possibilité de dommages importants à la réserve écologique en cas de feu.

575 Possibilité de bris de pales, donc on a quatre-vingt-douze (92) cas répertoriés entre 1997 et 2006, des pales qui ont été projetées jusqu'à quatre cent cinquante mètres (450 m) de distance. Donc possibilité de dommages à la réserve écologique.

Effondrement d'une tour, on a trente-six (36) cas répertoriés durant la même période.

580 Donc en résumé, le but du gouvernement du Québec, lorsqu'il a créé la Réserve écologique de Manche-d'Épée, c'est de la protéger de façon intégrale, et à notre sens, le projet d'éoliennes, entre autres les dix-huit (18) qui sont immédiatement à proximité posent des risques certains au maintien de l'intégrité écologique de la réserve.

585 En accord avec le principe de précaution, tel qu'il est énoncé dans la Loi sur le développement durable, nous suggérons de déplacer ces dix-huit (18) éoliennes-là en dehors du bassin versant immédiat, c'est-à-dire en dehors des crêtes immédiates au-dessus de la vallée. On suggère une distance de mille mètres (1000 m) environ de la vallée.

590 On suggère aussi d'agrandir la réserve écologique. Ça dépasse le mandat de la Commission, mais on trouve que cette réserve écologique là a été conçue selon des normes qui datent de plusieurs années et qui sont plus adéquates, donc respecter un peu plus le pourtour du bassin versant.

595 Et finalement, on suggère la tenue éventuelle d'une audience générique du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement pour essayer de voir un peu les problématiques reliées à l'éolien. On a vu ici des lacunes législatives, on n'a pas de norme, on n'a rien pour définir la distance idéale à laquelle on doit poser une éolienne d'une aire protégée de la sorte.

600 Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

605 Merci beaucoup monsieur Archambault. Il y a plusieurs questions que la Commission souhaiterait discuter avec vous.

 Avant, j'aimerais juste préciser les statistiques que vous avez prises tout à l'heure. Quand vous dites trois cent un (301) incidents, quatre-vingt-douze (92) cas de bris de pales, trente-six (36) cas d'effondrements de tours, c'est sur combien d'éoliennes?

610

PAR M. SYLVAIN ARCHAMBAULT:

 Ça, c'est à l'échelle de la planète. Donc beaucoup de cas aux États-Unis et en Europe, la majorité...

615

PAR LE PRÉSIDENT:

 Répertoriés à travers le monde?

620

PAR M. SYLVAIN ARCHAMBAULT:

 Répertoriés dans les bases de données que je peux vous faire parvenir. C'est le National Wind Watch Association.

625

PAR LE PRÉSIDENT:

 Pourquoi mille (1000 m), est-ce que le mille mètres (1000 m), c'est pour éloigner les éoliennes du bassin versant ou ça repose sur un autre critère? Quel est votre critère que vous avez retenu pour établir mille mètres (1000 m) de distance?

630

PAR M. SYLVAIN ARCHAMBAULT:

635 Là, on se trouve avec la problématique où on n'a pas de critère, on n'a pas de barème. On s'est basé un peu sur le mille mètres (1000 m) que le ministère des Ressources naturelles et Faune exige pour la présence de chalets.

 On s'est basé aussi dans le cas précis sur la forme du bassin versant, la distance avec les crêtes les plus rapprochées qui se trouvent comme cinq-six-sept cents mètres (500 m-600 m-700 m) de part et d'autre.

640

 Donc avec une distance de mille mètres (1000 m), on a une bonne sécurité.

PAR LE PRÉSIDENT:

645 Pouvez-vous la localiser avec le pointeur et nous décrire? Parce qu'on a présentement, pour les besoins de l'enregistrement, on a la carte numéro DA10, donc qui met en relief la Réserve de Manche-d'Épée. Je dis ça pour les besoins de l'enregistrement.

PAR M. SYLVAIN ARCHAMBAULT:

650 Donc les éoliennes qu'on voit ici se trouvent...

PAR LE PRÉSIDENT:

655 Ici se trouvent plus à l'est.

PAR M. SYLVAIN ARCHAMBAULT:

660 À l'est, toute la façade est se trouve entre soixante-dix (70 m) et trois cent cinquante mètres (350 m) de la limite, de la frontière de la réserve ici.

 La même chose sur le côté ouest, on est à peu près à trois cent cinquante mètres (350 m), cent cinquante mètres (150 m) ici.

665 Ici, on voit la ligne en jaune, on va chercher ici les crêtes, mais on a vu qu'il y a toutes sortes de problématiques, par exemple avec les feux, avec projection de glace, avec projection de pales, etc. Donc c'est pour ça qu'on suggère d'aller jusqu'à mille mètres (1000 m) autour.

670 Mais dans un premier temps, le respect du bassin versant immédiat serait vraiment un ajout intéressant.

PAR LE PRÉSIDENT:

675 Vous réclamez aussi la tenue d'une générique. Une générique, c'est pour parler du problème en général du développement éolien. Moi, j'aimerais savoir quel autre enjeu, à part la distance de zones tampons, vous aimeriez traiter dans le cadre d'une générique?

PAR M. SYLVAIN ARCHAMBAULT:

680 Bon, il y a d'autres exemples actuellement. La Seigneurie de Beaupré, il y a un projet; il y a des sites qui sont utilisés par le caribou qui est une espèce menacée dans le secteur des Grands-Jardins. Bon, c'est une problématique qui pourrait être abordée à ce moment-là.

685 Il pourrait y avoir des problématiques aussi, bon, au niveau humain, au niveau paysage, à tous les niveaux, pas seulement au niveau protection d'aires protégées.

PAR LE PRÉSIDENT:

690 Comme par exemple, présentement le développement éolien en Gaspésie est assez avancé, qu'est-ce qu'une générique, selon vous, aurait apporté par rapport aux enjeux? Parce que là, le développement est fait, est presque fait, là, en Gaspésie.

PAR M. SYLVAIN ARCHAMBAULT:

695 La Gaspésie est assez avancée...

PAR LE PRÉSIDENT:

700 À la lumière du vécu, c'est toujours ça qu'on regarde, parce que dans les débuts des années de développement éolien, certains groupes ont demandé de faire des génériques, mais le développement s'est fait quand même.

Mais là, avec le vécu qu'on a, avec la connaissance qu'on a acquise, qu'est-ce qu'une générique pourrait améliorer après coup?

705 **PAR M. SYLVAIN ARCHAMBAULT:**

710 C'est un fait qu'au début, le développement était relativement anarchique. Depuis, les choses se sont disciplinées beaucoup plus. Bon, cet après-midi, je roulais, en arrivant à Cap-Chat, c'est assez incroyable de voir, je sais pas, ces centaines d'éoliennes à peu près carrément dans le paysage. Les nouveaux projets sont beaucoup mieux conçus, on doit l'admettre. Les éoliennes sont beaucoup plus cachées, intégrées dans le paysage.

715 Il faut pas que ces erreurs-là du passé deviennent un petit peu la norme. C'est poser des balises en fait, pour rassurer aussi la population, la population dans d'autres régions, ça s'en vient dans d'autres régions, les gens ont peur, les gens voient ça arriver.

PAR LE PRÉSIDENT:

720 Madame Bigué, non. Monsieur Haemmerli.

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

725 Monsieur Archambault, une de vos préoccupations, c'est l'accès par le public à la réserve. Dans un document qu'il a déposé en première partie, le promoteur propose entre autres d'installer des barrières d'accès sur les chemins qui se rapprocheraient de la réserve, est-ce que c'est une mesure qui serait de nature à vous rassurer, en ce qui a trait à l'accès?

PAR M. SYLVAIN ARCHAMBAULT:

730 Au niveau de l'accès, ça peut être une mesure qui est acceptable. Disons que c'est une mesure de compromis, mais oui, ça peut être acceptable.

735 C'est qu'on crée beaucoup de chemins. En milieu forestier, on crée des chemins partout, c'est assez incroyable de voir la quantité de chemins qui sont développés dans le nord du Québec. Ces chemins-là donnent accès et ne sont pas désaffectés après utilisation. Si par exemple il y a des barrières d'accès, on s'engage à défaire le chemin, à le rendre inutilisable après les années, bon, ça peut être des mesures acceptables.

PAR LE PRÉSIDENT:

740 Vous, dans le fond, c'est le braconnage que vous craignez le plus par ces chemins-là?

PAR M. SYLVAIN ARCHAMBAULT:

745 Bon, il y a le braconnage et les VTT. Les VTT se promènent, c'est assez perturbant pour une réserve écologique.

PAR LE PRÉSIDENT:

750 Moi, j'aimerais revenir sur l'érosion. Vous parliez d'un phénomène d'érosion. J'aimerais ça que vous me décriviez un peu, parce que si on fait les chemins ou si on fait des éoliennes, il y va y avoir des canaux, il va y avoir des bassins de sédimentation, puis vous craignez une érosion dans la réserve.

755 J'aimerais ça que vous me situiez par rapport à ça.

PAR M. SYLVAIN ARCHAMBAULT:

760 Il y a beaucoup de travaux qui ont été effectués sur l'érosion causée par le déboisement en milieu forestier, avec les opérations forestières. Évidemment, on déboise, on crée pas de canaux de diversion pour récolter l'eau de ruissellement, augmentation de ruissellement, turbidité dans les cours d'eau, colmatage des frayères, etc.

765 Dans le cas ici, le déboisement, c'est des aires d'un hectare (1 ha) autour de chacune des éoliennes. Évidemment, ce déboisement-là va entraîner une augmentation du ruissellement, c'est certain.

770 Mais là, il y a possibilité de faire des canaux de rétention pour éviter que ce ruissellement-là se retrouve dans la réserve écologique.

Donc ça, c'est des mesures qui peuvent être utilisées pour atténuer en quelque sorte.

PAR LE PRÉSIDENT:

775 OK. Ça va monsieur Archambault, puis je vous remercie beaucoup de vous être déplacé.

PAR M. SYLVAIN ARCHAMBAULT:

780 Je vous remercie de m'avoir écouté.

RONALD FOURNIER

785

PAR LE PRÉSIDENT:

Maintenant, j'inviterais monsieur Ronald Fournier s'il vous plaît.

790 Monsieur Fournier, bonjour.

PAR M. RONALD FOURNIER:

Bonjour.

795

PAR LE PRÉSIDENT:

On vous écoute, monsieur Fournier.

800 **PAR M. RONALD FOURNIER:**

LECTURE DU MÉMOIRE

Merci.

805

PAR LE PRÉSIDENT:

On va avoir quelques questions quand même.

810 Est-ce qu'il y a d'autres personnes autour de vous qui travaillent chez Cartier?

PAR M. RONALD FOURNIER:

Dans le village?

815

PAR LE PRÉSIDENT:

Oui, dans le village, que vous connaissez. Dans le sens, est-ce qu'ils ont eu la même opportunité que vous?

820

PAR M. RONALD FOURNIER:

Présentement, non, mais c'est sûr que plus que ça va avancer, il va y en avoir d'autres qui vont travailler.

825

PAR LE PRÉSIDENT:

Il va y en avoir d'autres qui vont travailler.

830

Puis votre employeur, Cartier, lui, a fait quoi pour votre formation? Il vous a accompagné de quelle manière?

PAR M. RONALD FOURNIER:

Bien moi, pour ma formation, j'ai travaillé avec les ingénieurs de différentes firmes, qu'eux autres m'ont expliqué quoi faire, selon mon travail. Puis plutôt, je vas dire aussi, plus aussi guide dans tout le parc.

835

PAR LE PRÉSIDENT:

Puis est-ce qu'il y a de la relève, supposons que les deux (2) projets iraient de l'avant, supposons, est-ce que vous sentez qu'il va y avoir assez de monde? C'est juste d'après vous, là, que j'aimerais savoir.

840

PAR M. RONALD FOURNIER:

Bien, il va y avoir assez de monde.

845

PAR LE PRÉSIDENT:

Dans la région?

850

PAR M. RONALD FOURNIER:

855 Ah oui, ça va aider beaucoup les gens, parce que présentement, les gens qui ont besoin de faire du chômage, il faut qu'ils montent à Montréal ou s'éloignent de notre région. Ça fait que pour nous autres, c'est un gros impact.

PAR LE PRÉSIDENT:

860

OK. Monsieur Fournier, un grand merci de nous avoir livré ça comme message.

PAR M. RONALD FOURNIER:

865

Merci.

**CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE**

870

PAR LE PRÉSIDENT:

875

Maintenant, j'inviterais madame Caroline Duchesne qui est du Conseil régional de l'environnement Gaspésie-îles-de-la-Madeleine.

PAR Mme CAROLINE DUCHESNE:

880

Bonsoir.

PAR LE PRÉSIDENT:

Bonsoir madame Duchesne.

885

PAR Mme CAROLINE DUCHESNE:

Pour le bénéfice des gens, je vais présenter mon organisme.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2)

890

FIN DE LA LECTURE (Page 2, troisième paragraphe fin)

895

En gros, chaque région au Québec a son Conseil régional de l'environnement, comme il y a des conseils de la culture, des unités de loisirs.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, quatrième paragraphe)

FIN DE LA LECTURE (Page 2, quatrième paragraphe fin)

900 Si on regarde, je vous ferai pas une lecture intégrale, vous l'avez lu, mais pour le bénéfice des gens, il y a certains points que j'aimerais vous parler. Entre autres, on a suivi le développement éolien depuis le début, en commençant par Murdochville. Il y a eu Murdochville, il y a eu l'Anse-à-Valleau, il y a eu Carleton, etc.

905 Notre grande requête, parce qu'il y en a eu plusieurs, il y avait plusieurs impacts, environnemental, social, etc., mais notre grande demande était un besoin d'audience générique pour l'ensemble de la filière éolienne.

910 Parce que dans le fond, ce qu'on voulait, on aurait pu demander dès le départ un moratoire, puis on l'a jamais fait, parce qu'on ne voulait pas ralentir l'économie de la Gaspésie. Ce qu'on voulait, dans le fond, c'était de prendre le temps de bien le faire et de prendre le temps de discuter de comment on veut le développement éolien dans notre région, puis quels sont nos corridors d'oiseaux à protéger, quels paysages on veut protéger.

915 Est-ce qu'on en veut des éoliennes, des grandes, des petites, des bleues, des mauves? Est-ce qu'on en veut dans l'eau, sur le rocher Percé? Où on les veut? Où est-ce qu'on n'en veut pas?

920 On n'a pas pris le temps de regarder qu'est-ce qu'on allait faire avec ce développement-là. La machine a parti très très vite, beaucoup trop vite.

Puis je vous dirais que le BAPE, pour en avoir fait plusieurs, c'est un excellent outil pour le citoyen; c'est le seul moyen qu'on a, puis vous êtes indépendant, vous avez un pouvoir d'enquête. C'est un très très bel outil pour les Québécois.

925 Mais malheureusement, on se rend compte que malgré tous les rapports du BAPE qui ont été faits dans le développement éolien, des excellents rapports, en bout de ligne, le ministère en tient pas compte, puis c'est très dommage. Parce que là, comme vous le disiez tantôt, on est rendu à la fin, on arrive à la fin des éoliennes, du développement.

930 Je veux reprendre par des citations, comme par exemple dans le rapport de Murdochville qui est daté du 16 septembre 2005, on pouvait lire que!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 10, sixième paragraphe)

935

FIN DE LA LECTURE (Page 10, fin septième paragraphe)

940 Parce que c'est beau de regarder les impacts d'un parc, mais quand il y en a dix (10) parcs, c'est plus le même impact, puis c'est ça qu'on aurait aimé qu'on parle, qu'on prenne le temps de regarder ces impacts-là dans leur ensemble.

945 Je vous donnerais, en tout cas, le mémoire est pratiquement constitué de citations en provenance des autres rapports des années précédentes. On voit que les rapports ont été très bien faits, les commissions ont très bien compris ce que les gens réclamaient, les inquiétudes des gens; maintenant, pourquoi ça se rend pas en haut, c'est dur à dire.

950 Donc je pourrais peut-être vous dire qu'aujourd'hui, notre inquiétude, en région on a cinq (5) projets qui sont en opération, il y en a cinq (5) autres qui sont en voie de réalisation, puis il y en a deux (2) autres qui vont venir s'ajouter avec le deuxième appel d'offres. On sait plus trop quoi vous dire, là!

Je pense que c'est plus du tout pertinent de demander des audiences génériques.

955 Un cadre de développement régional aussi devient superflu. Pour la région, on a l'impression que ça commence à être tard, là.

960 Pourtant, on a démontré avec les derniers rapports, par les citations tirées des différents rapports que les commissaires mandatés sur les différents projets de parcs éoliens en région ont bien rapporté les propos de la population, puis ont bien analysé la situation aussi.

965 Je vous dirais que la région, on a l'impression qu'on a servi un peu de cobaye, c'est dommage, mais c'est ça, mais aujourd'hui, les conseils régionaux de l'environnement vont se regrouper puis vont continuer à demander des audiences génériques mais pour l'ensemble du Québec. Parce qu'après la Gaspésie et le Bas-Saint-Laurent, ça va être qui? Ça va continuer, là.

970 C'est dommage de voir, comme Murdochville qui n'a aucune redevance, parce qu'ils ont été les premiers à instaurer, pas les premiers, mais dans les premiers à instaurer un parc; je pense qu'il y avait beaucoup de méconnaissance à l'époque, puis c'est ça.

Mais le développement éolien est quand même un bon développement, je tiens à le préciser, mais c'est que ça aurait été heureux de le voir beaucoup mieux encadré.

975 Peut-être quelque chose que vous pourriez faire, étant donné que les audiences génériques pour la région, c'est devenu inutile, peut-être que vous pourriez nous nommer d'office, suggérer de nous nommer d'office dans les comités de suivi, pourquoi pas?

PAR LA COMMISSAIRE BIGUÉ:

980 On prend note.

PAR Mme CAROLINE DUCHESNE:

985 Parce que là, on voit plus, on se dit, bon bien, maintenant, notre combat, même qu'on a songé, bon, est-ce qu'on y va à Montagne Sèche, Gros-Morne, est-ce qu'on y va, est-ce qu'on n'y va pas, OK on va y aller, mais là, bon, qu'est-ce qu'on demande!

990 Ça fait que je pense que peut-être, au niveau de toutes les régions, que les conseils régionaux de l'environnement soient nommés d'office sur les comités de suivi, en fait, ça, c'est au promoteur à organiser son comité de suivi, là.

PAR LE PRÉSIDENT:

Est-ce que vous avez terminé?

995 **PAR Mme CAROLINE DUCHESNE:**

Oui.

PAR LE PRÉSIDENT:

1000

Moi, j'aimerais savoir, madame Duchesne, c'est quoi votre position sur le projet actuel?

PAR Mme CAROLINE DUCHESNE:

1005

Le projet actuel, quand même je vous dirais, nous, nos inquiétudes étaient beaucoup plus au niveau régional. Parce que les populations locales sont capables de venir vous dire – moi, à trois cents kilomètres (300 km) d'ici, je connais pas les ravages, tous les milieux sensibles, etc.

1010 Ça fait que les gens de la population locale vont venir vous parler des impacts locaux. Nous, c'est beaucoup plus au niveau des impacts cumulatifs de tous les parcs. Entre autres, on parle des paysages; les corridors des oiseaux migrateurs ne sont pas déterminés en Gaspésie encore.

1015 Tout l'aspect social, bon, les redevances, peut-être que si on en avait parlé du début de cet encadrement-là, ce serait pas à la pièce comme ça. C'est surtout au niveau des impacts régionaux, là.

PAR LE PRÉSIDENT:

1020

OK. Vous dites dans votre mémoire:

"Nous en sommes donc à la phase finale du gros de l'implantation de la filière éolienne. Il n'est plus du tout pertinent pour la région de réclamer des audiences génériques pour les projets".

1025

Un peu comme je posais comme question tout à l'heure, à la lumière de ce qui s'est fait, est-ce que selon vous – je vais commencer par la première, j'aurais deux (2) volets à cette question-là!

1030

Est-ce que d'après vous, une générique, qu'est-ce qu'elle aurait pu régler, avec le vécu qu'on a ici en Gaspésie, là?

PAR Mme CAROLINE DUCHESNE:

1035

Bien, c'est un peu comme je vous disais tantôt. Je pourrais prendre peut-être l'exemple des audiences génériques qu'il y a eues dans le cas de l'industrie porcine. Quand monsieur Boisclair a commandé ces audiences-là, il est venu en Gaspésie, puis en Gaspésie, on n'avait aucun projet d'industrie porcine, puis ça nous a donné l'occasion d'en parler, puis de dire, bien, chez nous, si on avait de l'industrie porcine, on pourrait, bon, c'est quoi notre capacité de support, comment qu'on aimerait ça que ça se développe, est-ce qu'on veut des gros intégrateurs, bon, plus familial, bon.

1040

On a eu l'occasion d'échanger puis d'en parler. Ça fait que si un jour il arrive une industrie porcine, on sait ce qu'on veut, puis on sait ce qu'on veut pas.

1045

Mais dans le cas de l'éolien, ça n'a pas été le cas. Ça a été parc par parc. On regarde les impacts d'un petit parc, mais non seulement on n'a pas une vue d'ensemble des impacts, mais même au niveau du développement puis de comment ce développement-là va se faire, puis que ce soit au niveau des emplois, des redevances, etc., on n'a rien discuté de ça, c'est tout à la pièce.

1050

Puis là, on arrive à la fin. Dans le fond, on va regarder les statistiques après, puis dire, bon bien, finalement, ça a peut-être pas créé d'emplois tant que ça. Peut-être aussi que ça va en créer plusieurs, mais on le sait pas encore, puis on arrive à la fin, là.

1055

Je pense que c'est quelque chose qui aurait eu intérêt à être beaucoup mieux planifié au début, au début de l'aventure du développement éolien. Parce que quand on a eu la Gaspésie, le créneau éolien, on était très heureux, là. C'est une belle énergie verte, c'est un beau développement. Mais la machine a parti beaucoup trop vite.

1060

PAR LE PRÉSIDENT:

Mais en Gaspésie, est-ce que vous notez un problème particulier, avec le vécu qu'on a en Gaspésie?

1065 **PAR Mme CAROLINE DUCHESNE:**

Bien, oui. Je dirais qu'à Murdochville – là, je vous dirais pas de façon scientifique – mais j'ai entendu parler de cinq (5) espèces qui sont disparues. Mais je vous dis ça sous toute réserve, j'ai pas le nom des oiseaux, puis bon.

1070

Je pourrais vous dire au niveau des paysages. Je me souviens d'avoir parlé avec monsieur Mulcair à l'époque qui disait, bien, les gens vont venir en Gaspésie, puis ils vont voir les éoliennes, puis ça va être bon pour le tourisme. Bien c'est sûr que peut-être qu'il y a des gens qui vont faire un détour pour aller voir des éoliennes à Cap-Chat, mais s'il y en a tout le tour de la Gaspésie, ils feront pas nécessairement le tour. En tout cas, je sais pas si vous comprenez ce que je veux dire.

1075

Je pense qu'au niveau des paysages, il y a différentes lacunes. À chaque audience, on entend parler des paysages. À chaque audience, on entend parler de différentes choses. C'est les mêmes choses qui reviennent souvent, les mêmes impacts.

1080

PAR LE PRÉSIDENT:

Madame Bigué.

1085

PAR LA COMMISSAIRE BIGUÉ:

Bien justement, sur ce sujet, est-ce que vous avez des commentaires à formuler, précis, sur le cumul d'implantations d'éoliennes, relativement aux paysages dans la Gaspésie?

1090

PAR Mme CAROLINE DUCHESNE:

Non, parce qu'on n'a pas fait, on n'a même pas encore déterminé c'est quoi la valeur économique de nos paysages, quels paysages on veut préserver. On n'a pas eu le temps de le faire. On aurait dû le faire. On aurait aimé le faire aussi.

1095

Mais moi, j'ai pas l'expertise pour donner une valeur économique aux paysages, là, mais il y a des gens qui ont cette formation-là.

1100 **PAR LA COMMISSAIRE BIGUÉ:**

Est-ce que ça pose problème pour le CRE, les paysages actuellement?

PAR Mme CAROLINE DUCHESNE:

1105

Aujourd'hui, peut-être pas. Mais je vous dis pas, sur le tourisme, parce que, je sais pas si vous êtes au courant, mais au niveau économique, les industries en Gaspésie, c'est pas fort. Ça

fait qu'il nous reste le tourisme, puis c'est très très important, c'est un gros moteur économique, là.

1110

Ça fait que je pense que c'est peut-être dans quatre (4) ans, dans cinq (5) ans, dans six (6) ans qu'on va voir les impacts. On l'a pas calculé avant, mais ça se calcule, ça.

PAR LA COMMISSAIRE BIGUÉ:

1115

Est-ce qu'il y a des projets en particuliers qui, selon vous, susciteraient une réflexion particulière?

PAR Mme CAROLINE DUCHESNE:

1120

Non, je vous dis pas un parc, je vous parle...

PAR LA COMMISSAIRE BIGUÉ:

1125

Dans l'ensemble.

PAR Mme CAROLINE DUCHESNE:

1130

... de l'accumulation des parcs. Puis au moment où on se parle, selon moi, il est trop tard.

J'entendais parler monsieur Archambault qui disait que Cap-Chat, il a été impressionné de voir comment c'était gros, bien, il a pas vu Carleton. C'est quatre (4) fois plus gros! C'est immense.

1135

Assis au petit café, un restaurant à Bonaventure, on voit les éoliennes de Carleton, je vous jure. C'est des monstres. C'est immense. Puis c'est à soixante kilomètres (60 km). C'est gigantesque.

1140

Plus les parcs évoluent, plus ils sont immenses. Est-ce qu'on en veut des gros comme ça? Est-ce qu'on s'est dit, bien là, je pense que telle grosseur, ce serait correct! Mais c'est toutes des choses qu'on n'a pas discuté, pas du tout.

Puis aujourd'hui, je vous parle de ça, puis je me dis, c'est pas aujourd'hui qu'on devrait faire ça; pour nous autres, il est trop tard.

1145

Mais je pense que pour les autres régions, ça va être important de voir venir l'affaire. Je pense qu'on a été un peu cobaye dans toute cette aventure-là.

PAR LA COMMISSAIRE BIGUÉ:

1150

Mais le CRE n'a pas de commentaires précis rendu à cette date-ci sur ce cumul d'implantations d'éoliennes, relativement au tourisme?

PAR Mme CAROLINE DUCHESNE:

1155

Non, non.

PAR LA COMMISSAIRE BIGUÉ:

1160

En Gaspésie?

PAR Mme CAROLINE DUCHESNE:

1165

Non, parce que nous, on n'a pas l'expertise pour vous affirmer que selon certaines données, etc., mais on entend, on entend autour de nous des gens qui travaillent dans le domaine du tourisme, puis ils ont très peur. Puis l'impact, on le voit pas tout de suite, mais souvent, c'est des impacts à moyen terme, là.

PAR LA COMMISSAIRE BIGUÉ:

1170

Est-ce que ce sont des organismes reconnus, les organismes touristiques dont vous faites mention?

PAR Mme CAROLINE DUCHESNE:

1175

Ah oui, oui, comme l'ATR, puis il y a des gens, c'est une inquiétude, puis même si on regarde, c'est parce que là, j'ai été relire les anciens rapports, on voit pas toujours qui a dit quoi, mais c'est quand même toutes des choses qui se sont dites dans chacune des audiences. Le paysage était vraiment une inquiétude majeure.

1180

PAR LA COMMISSAIRE BIGUÉ:

Selon vous, est-ce que cette inquiétude-là augmente ou reste stable? C'est les mêmes questionnements du début?

1185

PAR Mme CAROLINE DUCHESNE:

Bien, elle augmente à chaque fois qu'il y a un parc qui s'additionne, c'est évident.

1190

Mais je pense que peut-être aussi, on n'en souffrira pas, là, mais ce qui est dommage, c'est qu'on n'a peut-être pas pris le temps de regarder combien d'éoliennes ça va représenter,

toute cette aventure-là, puis combien de parcs, puis qu'est-ce que ça va donner comme décor, puis quelle grosseur ça va avoir.

1195 On n'a pas eu une vue d'ensemble. On a parc par parc, petit projet par petit projet. Soixante (60) éoliennes, ça a pas le même impact que mille (1000), là. C'est différent.

1200 Ça fait que je pense aujourd'hui, en fait, ce qu'on venait vous dire, puis même, comme je disais tantôt, on s'est questionné, est-ce qu'on y va, est-ce qu'on n'y va pas, parce que dans le fond, on n'a pas de requête à vous demander. Tout ce qu'on veut que vous compreniez, c'est que le BAPE, c'est un très bel outil, ils ont tous fait leur bon travail, mais on se demande des fois pourquoi ça se rend pas. Je sais que vous êtes pas en cause non plus là-dedans, vous faites un très beau travail.

1205 **PAR LA COMMISSAIRE BIGUÉ:**

Dans l'avenir, s'il y avait des nouveaux projets, est-ce que le CRE aurait des commentaires précis sur un nouveau parc, en fonction de vos préoccupations actuelles?

1210 **PAR Mme CAROLINE DUCHESNE:**

Non, puis c'est la première fois qu'on participe – bien là, je sais pas si vous avez remarqué, mais on a écrit que c'était le projet de Montagne Sèche ainsi que celui de Gros-Morne, parce qu'on viendra pas demain vous répéter la même chose.

1215

Mais je crois pas non plus que le CRE, parce qu'il y a deux (2) autres projets qui vont venir dans le deuxième appel d'offres, puis je crois pas, pour nous autres, l'aventure est finie, là. Je veux dire, on va travailler plus au niveau national avec les autres.

1220 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Monsieur Haemmerli, avez-vous d'autre chose?

1225 **PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:**

Oui. Vous allez nous trouver insistants!

1230 Même si on a fait le tour un peu beaucoup, lorsque le créneau a été adopté, il y a un autre créneau qui a été adopté en même temps, qui était le tourisme. À l'époque, aviez-vous commenté ou aviez-vous fait des mises en garde telles que celles que vous nous faites ce soir?

PAR Mme CAROLINE DUCHESNE:

Au rendez-vous des régions en 2004?

1235 **PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:**

Oui.

1240 **PAR Mme CAROLINE DUCHESNE:**

Ça a été discuté, mais à ce moment-là, personnellement, bien, personnellement puis même au nom de mes administrateurs et de nos membres et tout ce que vous voulez, je pense qu'on n'avait pas idée de l'ampleur de ce qui s'en venait.

1245 Puis on était tous contents de ce créneau-là, puis je pense qu'on est encore contents, là. Je pense que la déception vient vraiment du fait que ça a peut-être été trop vite, puis on s'est dit, tant qu'à faire de quoi de bien comme ça, pourquoi pas prendre le temps de bien le faire!

1250 **PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:**

Mais là, vous nous avez dit tantôt, on n'a pas de requête, mais vous en avez quand même une dans le mémoire...

1255 **PAR Mme CAROLINE DUCHESNE:**

Oui, parce que, oui, je vous ai demandé finalement, est-ce que ce serait possible d'inscrire qu'on aimerait être nommé d'office, si vous reprenez la suggestion évidemment.

1260 **PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:**

Êtes-vous déjà membre de comités de suivi actuellement?

1265 **PAR Mme CAROLINE DUCHESNE:**

Non, on n'a jamais eu d'invitation.

1270 **PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:**

Vous êtes-vous proposés avant ce soir?

PAR Mme CAROLINE DUCHESNE:

Non.

1275 **PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:**

OK. Mais je veux revenir à l'autre requête qui est dans le mémoire, qui est la générique, où vous dites, bien, pour le reste du Québec?

1280 **PAR Mme CAROLINE DUCHESNE:**

Oui.

1285 **PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:**

Je veux juste être sûr de bien comprendre! Le deuxième appel d'offres a été fait, les projets ont été sélectionnés, il y en a un là, il y en a un là, il y en a un là.

1290 **PAR Mme CAROLINE DUCHESNE:**

1290 Bien, je pense que c'est une audience générique qui pourrait se faire en parallèle, là. Parce que nous, si on demande à madame la ministre de faire des audiences génériques pour l'ensemble du Québec ou toutes les régions qui sont concernées par le développement éolien, je pense pas que ça va retarder ceux qui sont là. Ils vont pouvoir faire leurs audiences du BAPE pour leur petit parc, là.

1295 Je parle vraiment d'audiences génériques au niveau de l'ensemble du Québec, mais ça peut se faire en parallèle, selon moi, je vois pas de problème à ça.

1300 **PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:**

Parfait, merci.

1305 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Il n'est pas vraiment trop tard, c'est ça que vous dites?

1310 **PAR Mme CAROLINE DUCHESNE:**

Bien, pour l'ensemble du Québec, non. Pour la Gaspésie, il est tard un peu.

1315 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Madame Duchesne, merci beaucoup.

PAR Mme CAROLINE DUCHESNE:

Ça me fait plaisir, bonne soirée.

1320 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Bonne soirée.

1325

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MADELEINE-DE-LA-RIVIÈRE-MADELEINE

PAR LE PRÉSIDENT:

1330 J'inviterais monsieur James Patterson de la Municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine.

Monsieur Patterson, bonsoir. Asseyez-vous, monsieur Patterson.

1335 **PAR M. JAMES PATTERSON:**

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, début, "Au nom de la municipalité...")

FIN DE LA LECTURE (Page 4, fin, "... et la MRC de Matane.")

1340

Les tubes sont bâtis à Matane.

PAR LE PRÉSIDENT:

1345 Vous avez terminé, monsieur Patterson?

PAR M. JAMES PATTERSON:

Oui.

1350

PAR LE PRÉSIDENT:

1355 Merci beaucoup. Au début de votre mémoire, vous parlez de l'acceptabilité du projet sur le plan social. Pouvez-vous m'expliquer comment vous arrivez à la conclusion que le projet est accepté par les citoyens? C'est au deuxième paragraphe.

PAR M. JAMES PATTERSON:

Oui, oui.

1360

"Lors d'une journée porte ouverte qui s'est tenue dans les locaux de la municipalité, le fort pourcentage des gens s'étant déplacés a démontré l'intérêt de notre population. De même, le faible pourcentage ayant assisté à la première partie des audiences dénote, à notre point de vue, une acceptabilité du projet tant sociale qu'économique."

1365

PAR LE PRÉSIDENT:

Donc c'est pour ça que vous dites que c'est accepté.

1370

Est-ce qu'il y a des citoyens qui ont fait des représentations auprès de la municipalité?

PAR M. JAMES PATTERSON:

Non. Ils en ont souvent parlé, mais!

1375

PAR LE PRÉSIDENT:

Est-ce qu'il y a des citoyens, d'après vous, qui sont incommodés par l'aspect visuel des éoliennes?

1380

PAR M. JAMES PATTERSON:

Pas tellement, je pense. Je pense qu'il y en a pas beaucoup.

1385

PAR LE PRÉSIDENT:

J'avais une autre question. Quand vous parlez du comité...

PAR M. JAMES PATTERSON:

1390

Le suivi?

PAR LE PRÉSIDENT:

1395

Non, la disposition des organismes, des organismes à but non lucratif oeuvrant sur votre territoire vont recevoir une somme de vingt-deux mille sept cent soixante-six (22 766 \$), quel organisme va recevoir ça?

PAR M. JAMES PATTERSON:

1400

Les organismes sont pas définis. Mais les organismes pourront, comme Chasse et Pêche, ou n'importe qui, un organisme à but non lucratif, je pense, qui pourrait impliquer ça. Comme Faune Madeleine, pour réparer les routes pour monter au lac au Diable.

PAR LE PRÉSIDENT:

1405

Pour réparer les routes?

PAR M. JAMES PATTERSON:

1410

Oui, tu sais, des travaux utiles pour aider les organismes à but non lucratif.

PAR LE PRÉSIDENT:

1415

OK, mais je veux juste savoir, là, c'est décidé comment?

PAR M. JAMES PATTERSON:

1420

Ah, c'est pas encore défini, ça. Moi, je pense qu'il devrait y avoir un comité, parce qu'on a des organismes, on a l'Association touristique, on a une ZEC saumon, des affaires de même. Je pense que le monde vont faire des demandes, puis il va y avoir un comité qui va choisir.

PAR LE PRÉSIDENT:

1425

Est-ce que c'est un comité qui est formé par la municipalité?

PAR M. JAMES PATTERSON:

1430

Bien, moi, je pense qu'il y aurait peut-être un (1) représentant ou deux (2) de la municipalité, un (1) des autres organismes à but non lucratif, là. Eux autres décideraient. Comme Chasse et Pêche pourrait en avoir un (1), c'est pas défini encore, Chasse et Pêche, le Tourisme pourrait en avoir un (1), la ZEC pourrait en avoir un (1), je sais pas, Faune Madeleine pourrait avoir un (1) représentant.

PAR LE PRÉSIDENT:

1435

Puis ça concerne quelle sorte de projet, c'est pas défini non plus encore?

PAR M. JAMES PATTERSON:

1440

Non.

PAR LE PRÉSIDENT:

Madame Bigué.

1445

PAR LA COMMISSAIRE BIGUÉ:

Oui, bonsoir monsieur le Maire. À la page 3 de votre mémoire, au deuxième paragraphe, vous marquez, la deuxième phrase:

1450

"Nous considérons que l'impact visuel ressenti sera ainsi atténué par l'emphase que la municipalité pourra donner à ses différents attraits touristiques..."

La page 3, deuxième paragraphe.

1455

PAR M. JAMES PATTERSON:

Oui.

1460

PAR LA COMMISSAIRE BIGUÉ:

Alors vous dites que l'impact visuel ressenti sera ainsi atténué par les investissements ou la mise en valeur des attraits touristiques. C'est quoi l'impact visuel que la municipalité ressent?

1465

PAR M. JAMES PATTERSON:

Bien, quand on a eu la journée porte ouverte, on voyait les impacts, moi, je trouve ça beau, une éolienne, mais les impacts, il y a du monde qui trouvait ça trop proche, trop haut...

1470

PAR LA COMMISSAIRE BIGUÉ:

Ça, c'est le monde de chez vous?

PAR M. JAMES PATTERSON:

1475

Oui, mais le monde était tout d'accord, il y a personne qui était pas d'accord avec ça. Même ceux qui en ont parlé tantôt étaient d'accord. Peut-être qu'ils les trouvaient mal placées ou quelque chose, mais en général, le monde sont tous d'accord avec ça. C'est utile.

1480

PAR LA COMMISSAIRE BIGUÉ:

Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

1485

Monsieur Haemmerli.

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

1490

Monsieur Patterson, je vais continuer sur le même motif. Quand vous dites que vous allez mettre l'emphase ou mettre en valeur les différents attraits touristiques et l'accroissement des services, pouvez-vous nous donner des exemples, à quels attraits vous pensez dans la municipalité?

1495

PAR M. JAMES PATTERSON:

Quand vous parlez de ça, vous parlez du vingt-deux mille (22 000 \$), c'est ça?

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

1500

Bien, d'abord je vérifie avec vous – vous, vous parlez aussi du vingt-deux mille (22 000 \$) quand vous dites que vous allez...

PAR M. JAMES PATTERSON:

1505

Non, les attraits, bien moi, je pense que c'est pas la municipalité qui va décider ça elle-même. Moi, je pense qu'il peut peut-être bien y avoir un (1) représentant de la municipalité, mais des représentants des autres organismes. C'est pas la municipalité qui va dire, on va donner ça là. Il devrait y avoir un comité qui va travailler là-dessus, qui va choisir.

1510

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

D'accord. Donc je reviens dans les questions où on était tantôt, c'est pas défini, puis ça s'arrête là, OK.

1515

Je voulais aussi juste vous rassurer! Vous demandez un fonds de démantèlement, mais dans les parcs les plus récents, c'est une exigence du décret; puis dans l'étude d'impact, le promoteur nous dit qu'à partir de la dixième année, il va mettre des montants, puis il va y avoir un certain nombre de millions pour procéder au démantèlement à la fin. Donc si ça peut vous rassurer à cet égard-là!

1520

Ça va, j'ai plus de questions.

PAR LE PRÉSIDENT:

1525

J'en aurais une dernière.

Le comité de suivi devrait être formé de quelles personnes ou quels organismes, d'après vous? Quand vous parlez du comité de suivi, les entreprises locales, ce serait différents organismes?

1530

PAR M. JAMES PATTERSON:

Moi, je dis que le comité de suivi devrait avoir – il devrait y avoir un comité de suivi de peut-être deux (2) personnes de la municipalité, deux (2) personnes de la ZEC, des personnes des hôtelleries, n'importe quoi.

1535

PAR LE PRÉSIDENT:

Mais là, on parle du comité de suivi que le promoteur veut mettre en place pour surveiller les retombées locales.

1540

PAR M. JAMES PATTERSON:

Oui, pour surveiller les retombées.

1545

PAR LE PRÉSIDENT:

Là, on parle pas du même comité que tout à l'heure.

1550

PAR M. JAMES PATTERSON:

Non, non.

PAR LE PRÉSIDENT:

1555

C'est un autre comité, OK.

PAR M. JAMES PATTERSON:

Le comité de suivi, mettons un comité de suivi pour accueillir le monde quand il va venir, il devrait avoir du monde qui ont des logements à louer, des constructeurs, de rencontrer le monde, puis inviter le monde à s'installer.

1560

PAR LE PRÉSIDENT:

1565

Y a-t-il des organismes qui se sont montrés intéressés?

PAR M. JAMES PATTERSON:

1570 Oui, on a un comité de développement. Mais le comité de développement, il y a du monde d'à peu près tous les organismes dedans. C'est nouveau, ce comité-là, ça fait peut-être un (1) an ou deux (2) ans.

PAR LE PRÉSIDENT:

1575 OK. Puis c'est public, les gens sont pas mal au courant?

PAR M. JAMES PATTERSON:

1580 Oui, ils font une assemblée.

PAR LE PRÉSIDENT:

1585 Monsieur Patterson, ça complète les questions qu'on avait à vous poser, puis je vous remercie beaucoup de vous être déplacé.

CAMP DE LA HAUTE MADELEINE

PAR LE PRÉSIDENT:

1590 Maintenant, on est un petit peu en avance sur notre horaire, on va poursuivre, et je demanderais à monsieur Martin Proulx du Camp de la Haute Madeleine de venir nous présenter son mémoire s'il vous plaît!

PAR M. MARTIN PROULX:

1600 Bonsoir monsieur le Président.

PAR LE PRÉSIDENT:

Bonsoir monsieur Proulx.

PAR M. MARTIN PROULX:

1605 Monsieur et madame les Commissaires!

PAR LE PRÉSIDENT:

1610

Si vous avez besoin d'un numéro de carte que vous aimeriez projeter, on en a quelques exemplaires qu'on pourrait projeter à l'écran si c'est nécessaire.

PAR M. MARTIN PROULX:

1615

Ça va, je pense que j'ai des références claires dans mon mémoire qu'on m'a assuré que vous avez pu lire, donc je vais essayer d'être bref, bien que j'aurais aimé prendre le temps qu'il faut pour être précis sur certains points, et peut-être illustrer certains éléments!

1620

Je vais commencer mon mémoire, pas par le début, parce que ce sera ma conclusion. Je ne m'attarderai pas à représenter notre organisme, je pense qu'on l'avait clairement fait lors de la première partie des audiences.

1625

J'ajouterai tout simplement que notre organisation est une petite entreprise, il faut être clair là-dessus. Je disais, lors d'une de mes dernières interventions la dernière fois, que je me sentais un peu comme David face à Goliath, alors j'ai essayé de ramasser quelques cailloux au cours des dernières semaines pour mettre dans ma fronde, mais je vous dirais que la présentation de madame Duchesne ce soir a fait fondre ma fronde un peu!

1630

J'avais l'impression que même si on arrivait ce soir à travailler d'arrache-pied à présenter nos arguments, que l'espoir était mince, mais on va quand même essayer de mettre toutes nos énergies nécessaires à vous partager nos préoccupations.

1635

Comme organisation touristique, on en est à une phase de lancement, c'est-à-dire qu'on a fait l'acquisition de cette petite destination il y a deux (2) ans, je le rappelle, et on a un plan de développement sur plusieurs années. On est en train de terminer une petite salle à manger qui devrait compléter la gamme de nos services actuellement, qui sera ouverte plus tard cet hiver et qui augmentera notre capacité d'accueil de quelques chambres. Et d'autres phases de développement verront le jour dans les prochaines années avec la croissance de la destination.

1640

Et je me permettrai immédiatement un commentaire à une question que vous avez posée à des intervenants précédents: est-ce que la valeur d'une propriété autour du lac au Diable pourrait être diminuée aux yeux d'éventuels acheteurs? Je vous dirais que selon les résultats de cette enquête menée par le BAPE, moi, j'ai des partenaires financiers qui attendent de voir ce qui va arriver avant de s'engager. Alors ça pourrait même compromettre certaines parties de notre développement futur.

1645

Donc en guise d'illustration, pour répondre à votre question sur ce point.

1650

Notre position relative au projet de développement éolien de Gros-Morne, de façon générique!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, premier paragraphe, "Notre destination...")

1655 **FIN DE LA LECTURE (Page 5, troisième paragraphe, "... que fondamentalement...")**

Et ce, j'aimerais que non seulement la Commission l'entende, mais que tous les citoyens et la municipalité de Rivière-Madeleine l'entendent aussi.

1660 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, troisième paragraphe, "... que fondamentalement...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 5, troisième paragraphe fin, "... au Québec.")

Alors voilà pour notre position par rapport au développement du Parc de Gros-Morne.

1665

Nous avons par contre des préoccupations spécifiques relatives au projet de Gros-Morne tel qu'il a été présenté par la société Cartier. Je m'attarderai à deux (2) éléments, soit l'encadrement visuel et évidemment, l'environnement sonore.

1670 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, avant-dernier paragraphe, "Tel que présenté...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 5, avant-dernier par., "... le cadre visuel naturel actuel.")

1675 Nous sommes clairement conscients que la route qui mène au lac au Diable sera aussi balisée d'un ensemble, de plusieurs tours éoliennes, mais qu'on peut pas freiner le développement, comme l'ont dit d'autres citoyens un peu plus tôt aujourd'hui, et comme nos clients ou les villégiateurs du lac au Diable auront à emprunter cette route-là, ils seront exposés évidemment à ces tours éoliennes, et on croit que c'est un compromis qui est très correct, c'est-à-dire d'avoir à côtoyer ça le long d'une route de treize kilomètres (13 km).

1680

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, dernier paragraphe, troisième ligne, "Toutefois...")

FIN DE LA LECTURE (Page 6, "L'environnement sonore", troisième ligne, "... autorisées sur le lac.")

1685

Monsieur Thibault en a fait état dans son mémoire ou en réponse à vos questions un peu plus tôt.

1690 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6, "L'environnement sonore", 1^{er} paragraphe, 3^e ligne, "Il est donc normal...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 6, avant-dernier paragraphe, cinquième ligne, "... plus de quarante (40) ans...")

1695 Je dis quarante (40), mais j'ai entendu que c'est soixante (60), maintenant.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6, avant-dernier paragraphe, sixième ligne, "... des villégiateurs de différentes régions...")

1700 **FIN DE LA LECTURE (Page 6, fin)**

De façon plus spécifique, le lac au Diable est, selon nous – présente un encadrement visuel à protéger, voici nos principaux arguments!

1705 D'abord le paysage est une composante intrinsèque de notre produit, de notre destination touristique. Les gens viennent en Gaspésie pour y vivre une expérience qui est définie à partir des services qu'on leur offre, mais évidemment à partir aussi de l'environnement naturel qu'on leur propose.

1710 La société mère s'appelle États Sauvages, juste par son nom, l'évocation de ces deux (2) mots-là, quand on commercialise en Europe ou aux États-Unis, présente une promesse en soi aux clients éventuels.

1715 Je vois mal comment une tour éolienne peut s'insérer harmonieusement dans un cadre naturel, dans un cadre sauvage, lorsqu'on fait une telle promesse à une clientèle.

1720 On avait même nous, avant même de faire l'acquisition, fait des représentations auprès du ministère pour vérifier s'il y avait pas des menaces liées essentiellement à l'exploitation forestière, parce qu'à l'époque, on ne considérait pas l'éolienne comme étant une menace, et on nous avait dit donc, au MRNF, qu'on n'avait pas à se soucier, le lac au Diable avait un statut d'encadrement visuel protégé.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 7, deuxième paragraphe, "Alors rassurés...")

1725 **FIN DE LA LECTURE (Page 7, 3^e paragraphe fin, "... pour l'implantation des éoliennes.")**

Deuxième point d'argumentation, j'aimerais réagir et émettre des opinions face aux arguments présentés par le promoteur!

1730 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 8, premier paragraphe, "La démarche présentée...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 8, 3^e paragraphe fin, "... et en aussi complète inadéquation?")

1735 Ce que je veux dire, c'est qu'un élément aussi peu naturel vienne avec un tel gigantisme dont on a souligné un peu plus tôt ce soir puisse être absorbé par les montagnes. Je pose la question. Alors comment peuvent-ils en arriver à la conclusion qu'il y a un impact faible?

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 8, quatrième paragraphe, "Le degré d'insertion...")

1740 **FIN DE LA LECTURE (Page 8, 4^e paragraphe, troisième ligne, "... chasse et pêche...")**

À notre avis, il y a l'exploitation forestière et il y a les activités de plein air, qu'elles soient motoneige, en VTT, de la chasse, de la pêche, c'est des gens qui viennent pratiquer des activités de plein air. Alors pour moi, c'est pas une multitude d'usages, on peut voir deux (2) usages.

1745 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 8, 4^e paragraphe, 3^e ligne, "... l'insertion d'une nouvelle activité...")**

1750 **FIN DE LA LECTURE (Page 8, 5^e paragraphe fin, "... comme le prétendent les promoteurs?")**

Étant donné que le degré d'insertion serait à ce moment-là très très faible, donc l'impact majeur.

1755 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 8, avant-dernier paragraphe, "La valorisation...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 8, dernier paragraphe, cinquième ligne, "... par le relief.")

1760 Donc même si la réglementation aurait permis à des sociétés forestières de venir faire un peu de prélèvement forestier autour du lac, le dénivelé les empêche de le faire, donc protège de cette façon l'intégrité du paysage. Alors le lac serait protégé par une bande d'environ un point cinq kilomètre (1,5 km).

1765 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 8, dernier paragraphe, sixième ligne, "De plus, madame Thériault...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 9, premier paragraphe fin, "... de visibilité dit moyen.")

1770 Dans le fond, ce qu'ils nous disent, c'est que si la montagne occupe trente pour cent (30 %), le lac vingt pour cent (20 %), la tour dix pour cent (10 %), ça l'a un impact moyen.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 9, deuxième paragraphe, "Là encore...")

1775 **FIN DE LA LECTURE (Page 9, 2^e paragraphe, quatrième ligne, "... par les tours éoliennes.")**

Quelques illustrations pour clairement faire mon point. Prenez une feuille blanche, mettez-y un point noir au centre, votre oeil sera clairement attiré vers le point noir.

1780 Si dans une salle, on a vu des événements sportifs majeurs où soixante mille (60 000) spectateurs voient leur attention tournée par un individu qui court tout nu à un stade de football,

alors que les neuf (9) autres joueurs sont là à portée de ballon, pourquoi l'attention est-elle tournée vers cet individu? C'est l'élément de contraste, l'inadéquation, la chose qui vient en totale opposition avec ce qu'on observe normalement.

1785 Si j'étais arrivé en habit de Père Noël aujourd'hui, vous m'auriez dit que ma tenue vestimentaire n'aurait pas été appropriée. C'est le même individu qui vous aurait parlé.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 9, deuxième paragraphe, sixième ligne, "Toutes les lois...")

1790 **FIN DE LA LECTURE (Page 9, deuxième paragraphe fin, "... dans le paysage immédiat.")**

Aussi petite puisse-t-elle être.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 9, troisième paragraphe, "Sans accuser les promoteurs...")

1795

FIN DE LA LECTURE (Page 9, troisième paragraphe fin, "... leur analyse et évaluation.")

1800 Je sauterai mes quelques réserves pour dire tout simplement que nous ne croyons pas que les études antérieures faites par le promoteur peuvent servir d'arguments pour suppléer au manque d'évaluations qui caractérise le projet de Gros-Morne, en particulier par rapport au site du lac au Diable.

On a fait état du vide juridique qui existe dans la matière de protection des paysages!

1805 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 11, 3^e paragraphe, "Si l'établissement de ces normes...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 11, 3^e paragraphe fin, "... l'industrie forestière de l'époque.")

1810 Et en matière de juridiction, lorsqu'on fait état des difficultés entre la MRC et la municipalité, je suggère la lecture d'un texte qui a été présenté dans le cadre du Colloque sur la protection des paysages en juin dernier et qui dit, en termes!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 12, dernier paragraphe, "C'est finalement la publication...")

1815 **FIN DE LA LECTURE (Page 12, dernier paragraphe, quatrième ligne, "... de la protection des paysages.")**

Mon dernier point concerne l'environnement sonore.

1820 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Brièvement! Vous dépassez de beaucoup le quinze (15) minutes.

PAR M. MARTIN PROULX:

1825

D'accord. Je dirai tout simplement que, on l'a établi tantôt, le promoteur nous dit que le projet au pourtour du lac au Diable ne dépassera pas les normes gouvernementales.

1830

Les mesures du promoteur qui ont été faites d'ailleurs au Camp de la Haute Madeleine ont démontré que le son ambiant ne dépassait que très rarement les vingt-huit (28 dB) ou vingt-neuf décibels (29 dB). On nous dit que les éoliennes vont donc propager un son, en moyenne, de trente (30 dB) à quarante décibels (40 dB).

1835

Encore une fois, peut-on prétendre préserver l'exceptionnelle qualité de silence d'un milieu naturel tel que le lac au Diable si les projets de développement ne doivent répondre qu'à des normes gouvernementales établies par définition en prenant pour référence des milieux qui n'ont rien de comparable?

PAR LE PRÉSIDENT:

1840

Merci beaucoup monsieur Proulx. Vous comprendrez qu'on a quelques questions.

Vous avez débuté tout à l'heure votre présentation en parlant des investisseurs qui étaient en attente.

1845

PAR M. MARTIN PROULX:

Oui.

1850

PAR LE PRÉSIDENT:

Ça veut dire quoi concrètement?

PAR M. MARTIN PROULX:

1855

C'est qu'on a un projet, comment je pourrais dire, d'auberge de grand luxe qui est sur une table et qui demande l'apport d'investisseurs importants.

1860

Cette auberge-là, l'arpentage a été fait d'ailleurs, il est situé à un endroit sur notre terrain et dont l'axe visuel est l'ensemble du lac au Diable, soit d'est en ouest.

PAR LE PRÉSIDENT:

Mais est-ce qu'ils ont dit qu'ils retireraient éventuellement?

1865 **PAR M. MARTIN PROULX:**

Non, ils attendaient tout simplement les résultats pour voir quelles seraient les conséquences sur l'environnement réel. Alors dans le fond, c'est une période de flottement.

1870 On n'en est pas là, je dois rassurer la Commission, je suis pas en train de dire que le projet n'aura pas lieu; je suis en train de dire que ce sont des gens intéressés aux prochaines étapes de notre développement, et dans ce cadre-là, il y a un intérêt marqué sur les résultats de cette enquête et sur évidemment le développement du parc éolien.

1875 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Si je comprends bien ce que vous dites, c'est que dans le fond, ils ont mis un bémol. Ils ont dit, on va attendre de voir qu'est-ce que ça va donner, c'est ça?

1880 **PAR M. MARTIN PROULX:**

Je veux souligner tout simplement que ça l'a un impact.

PAR LE PRÉSIDENT:

1885 OK. Il y a pas de document, OK, c'est correct.

Mais est-ce que vous craignez une baisse d'achalandage ou est-ce qu'eux craignent une baisse d'achalandage?

1890 **PAR M. MARTIN PROULX:**

On est en démarrage, on est en train de construire notre base de clientèle, que ce soit en été ou en hiver, la clientèle actuelle ne peut qu'apprécier le paysage actuel.

1895 On n'a pas fait d'enquête pour dire à nos clients, est-ce que vous allez revenir l'an prochain même si c'est là? Ça, on l'a pas fait. Je pense qu'en termes de consultation, on n'a pas été beaucoup plus loin que les promoteurs l'ont fait.

1900 J'avais des Français qui débarquaient à l'impromptu cet après-midi, et ils m'ont posé la question dans une conversation, est-ce que vous êtes touchés par les projets éoliens? Parce qu'ils venaient de faire le tour de la Gaspésie, et ce qu'ils ont entendu autour de la Gaspésie, c'était les préoccupations des gens par rapport au développement des éoliennes.

1905 Alors peut-être que comme étranger, ils en ont entendu parler, mais on m'a posé la question. C'est pas moi qui a évoqué le point de conversation, là, c'est venu d'eux.

PAR LE PRÉSIDENT:

1910 Quand vous dites en page 7 que vous avez pris de l'information auprès du MRNF, vous avez rencontré quelle personne?

PAR M. MARTIN PROULX:

1915 Monsieur Langis Fournier.

PAR LE PRÉSIDENT:

 Puis vous avez échangé quelles sortes de renseignements?

1920 **PAR M. MARTIN PROULX:**

 Une conversation téléphonique tout simplement.

PAR LE PRÉSIDENT:

1925 Donc vous avez pas de papier...

PAR M. MARTIN PROULX:

1930 Non, rien d'officiel.

PAR LE PRÉSIDENT:

1935 Mais quand vous dites, toujours en page 7:

 "Vous comprendrez notre surprise et notre réaction..."

 Quant à l'impact, mais vous l'avez su quand, à quel moment vous l'avez su qu'il y avait un projet d'éoliennes?

1940

PAR M. MARTIN PROULX:

1945 Moi, j'ai été informé l'été dernier d'un projet éolien qui devait se faire dans un autre secteur en montagne, qui était derrière nous, qui nous touchait pas en tant que tel.

 Alors j'avais pas réagi à ce projet-là, et j'avais confondu, l'été dernier, lorsqu'on avait appelé chez nous pour nous demander de faire des prélèvements sonores, avec ce dit projet éolien.

1950 Donc moi, j'ai été informé en décembre, parce que j'étais à l'étranger l'automne dernier, qu'il y avait eu des portes ouvertes sur un projet éolien, je pense que c'est en novembre ou en octobre, octobre. Donc à mon retour de l'étranger, j'ai donc été informé qu'il y avait eu des portes ouvertes, et puis je n'ai jamais été consulté.

1955 Et les seuls autres contacts que j'ai eus avec monsieur Luc Leblanc, c'est après que j'aie moi-même appelé madame, j'oublie son nom, en juin, la dame qui nous informait du dépôt du rapport d'impact du promoteur. Encore une fois, je n'ai pas pu assister à cette présentation.

1960 Et quand j'ai appelé pour dire que j'avais jamais été consulté, que j'étais surpris qu'il y avait eu un rapport d'impact qui avait été déposé, elle m'a dit qu'elle me mettait en contact avec le promoteur, et c'est la première fois que j'ai eu une réelle conversation avec le promoteur sur ce projet.

PAR LE PRÉSIDENT:

1965 Donc si je résume, vous avez été informé par la bande, à l'été 2007, qu'il y avait un projet, c'est ça?

PAR M. MARTIN PROULX:

1970 Oui. Bien, c'est-à-dire qu'il y a plusieurs projets dans les environs.

PAR LE PRÉSIDENT:

1975 Plusieurs projets dans les environs. Mais pour votre projet qui vous concernait au lac au Diable?

PAR M. MARTIN PROULX:

1980 Celui-là, bien, je l'ai su en décembre.

PAR LE PRÉSIDENT:

En décembre 2007?

1985 **PAR M. MARTIN PROULX:**

Oui.

PAR LE PRÉSIDENT:

1990

Mais vous dites que vous avez parlé à monsieur Leblanc qui représente le promoteur, est-ce que vous avez échangé sur vos difficultés? Est-ce que vous avez fait des propositions au promoteur? Est-ce qu'il vous en a fait?

1995

PAR M. MARTIN PROULX:

Le promoteur est venu chez nous, oui, et je lui ai montré la destination, puis je lui ai expliqué les raisons pour lesquelles on souhaitait qu'il y ait une modification au plan d'implantation qui avait été présenté.

2000

On a eu des discussions. Ils m'ont demandé comment je réagis si on en déplaçait deux (2). Ils m'ont demandé comment ça affectait mon entreprise, qu'ils seraient prêts à compenser par peut-être l'achat de jours-pêche, bon. Essayer de monnayer l'affaire.

2005

Je leur ai dit, écoutez, moi, je suis pas ici pour négocier deux (2) ou trois (3), qu'il y en ait deux (2) ou qu'il y en ait huit (8), ça vient détruire le paysage, alors je souhaiterais, j'ai invité donc le promoteur à vérifier s'il y avait moyen de faire quelque chose.

2010

Et il m'avait dit qu'il me recontacterait avant la date finale pour le dépôt des demandes d'audiences publiques, je suis resté sans nouvelles. Et ce n'est qu'une dizaine de jours avant la première partie des audiences publiques que monsieur Leblanc m'a appelé pour venir me visiter et venir sur place me dire que finalement, bien, il pouvait pas rien déplacer.

PAR LE PRÉSIDENT:

2015

OK. Mais là, vous dites que ça détruit le paysage, j'aimerais ça peut-être on pourrait nous projeter le photomontage! Parce que vous venez, dans votre mémoire en page 8 et en page 9, vous parlez du degré d'absorption, puis en même temps vous parlez du degré de visibilité des structures.

2020

J'aimerais ça que vous nous les commentiez à partir du photomontage qu'on a là, qui normalement représente l'impact visuel de ce que vous devriez voir à partir du camp sur la montagne.

2025

PAR M. MARTIN PROULX:

La photo a été prise du quai, vous l'aurez remarqué. Donc on est déjà à la hauteur du lac. Nos chalets sont sur un plateau qui est en hauteur, et on a un deuxième plateau où sera construite – où est construite actuellement la salle à manger – et où sera l'éventuelle grande auberge.

2030

Il serait important peut-être de lire ce que le consultant a écrit avec le photomontage, parce qu'il y a une déformation qui est claire et qui nous permet pas de vraiment constater l'impact.

2035

Quand on parle du degré d'absorption, ce que le promoteur nous dit, c'est que, finalement, la montagne vient camoufler une partie de l'éolienne. Si on voit le dessin technique...

PAR LE PRÉSIDENT:

2040

Vous pouvez utiliser le pointeur qui est à votre disposition!

PAR M. MARTIN PROULX:

2045

Si on voit le dessin technique plus bas, c'est peut-être de façon plus claire, il y a une éolienne qui apparaît au niveau des pales à la gauche; il y a une éolienne qui apparaît, on la voit un petit peu ici, là, on voit une partie de la tour, et on voit les pales évidemment dans son ensemble; et on voit les six (6) autres à distance qui vont apparaître un peu dans le relief inférieur au fond du lac qui nous permettra de distinguer les pales de l'éolienne.

2050

Alors ce que le promoteur nous dit, c'est que la montagne vient camoufler la majeure partie de l'éolienne. Si la tour fait cent mètres (100 m) et que la montagne vient en camoufler quatre-vingts pour cent (80 %), ils nous disent que ça l'a un fort degré d'absorption, donc un faible impact visuel.

2055

Ce qu'on dit, nous, c'est, quelle que soit la grandeur d'éolienne qui dépasse la montagne, ça demeure quelque chose qui est pas naturel, qui vient en total contraste avec la montagne et son caractère sauvage et qui, en plus de ça, j'en ai pas évoqué aucunement dans mon document, mais c'est en mouvement. Alors, qu'on le veuille ou non, c'est quelque chose qui vient détonner et carrément pas quelque chose de naturel.

2060

PAR LE PRÉSIDENT:

Vous dites détonner, qui provoque du bruit?

2065

PAR M. MARTIN PROULX:

Oui, je voulais pas faire de jeu de mots, mais si vous me le suggérez!

2070

PAR LE PRÉSIDENT:

C'est ce que je comprends, quand vous dites détonner.

PAR M. MARTIN PROULX:

2075

Bien, c'est-à-dire, qui fait du bruit, mais du bruit bien visuel, c'est-à-dire que c'est pas quelque chose qui s'harmonise avec le site. C'est ce que je veux dire. C'est ce que j'appelais tantôt de l'inadéquation.

2080

Si vous mettez un point rouge sur la lune, en observant la lune, vous allez voir que le point rouge. C'est ce que je veux dire.

PAR LE PRÉSIDENT:

2085

Maintenant, ces éoliennes-là, je sais pas si on aurait la carte des distances? Parce que là, elles sont à combien de distance?

2090

Parce que vous avez évoqué dans votre mémoire qu'il y a une distance d'un point cinq kilomètre (1,5 km), j'aimerais ça qu'on puisse la situer! Peut-être la courbe des sons, là, la carte numéro 5.11, pour les besoins des transcriptions!

J'aimerais ça que vous nous commentiez ça! Donc situez-nous d'abord.

PAR M. MARTIN PROULX:

2095

Bon, le lac est situé ici. Le camp, le dernier point noir que vous pouvez voir ici, même je pense que sur la carte, il n'apparaît pas.

PAR LE PRÉSIDENT:

2100

Le dernier point noir, c'est un point situé au sud-ouest.

PAR M. MARTIN PROULX:

2105

D'accord. Donc les éoliennes visibles, je vois pas clairement les numéros, mais je peux présumer que ce sont celles qui sont ici, celles qui vont être les plus près du lac et donc générer une pollution sonore.

2110

Et les six (6) autres seraient sans doute les éoliennes qui sont juchées ici, là, dans ce coin-là.

Donc en termes de distance, moi, je suis pas en mesure de vous dire à quelle distance elles sont, mais ce qu'on sait, c'est qu'elles sont clairement apparentes pour les villégiateurs.

2115

D'ailleurs, monsieur Thibault disait être à l'extrémité ouest du lac et que donc dans la perspective qui lui a été présentée, les six (6) éoliennes seraient clairement dans son champ de

vision, là. Alors que les deux (2) ici dominant vraiment la montagne sur le photomontage qu'on nous avait présenté lors de la présentation du document du promoteur.

2120 Donc les huit (8) éoliennes sont clairement dans le champ visuel de tous les villégiateurs et de notre destination, qui sont dans cette région-là du lac.

PAR LE PRÉSIDENT:

2125 Monsieur Haemmerli.

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

2130 Tant qu'à avoir la carte du son! Vous avez exprimé des préoccupations, bon. Là, on a en vert ce qui correspond à peu près à la limite de ce qui serait dans le quatre pour cent (4 %) du temps le plus bruyant, nous a-t-on dit, situé entre trente-cinq (35 dB) et quarante décibels (40 dB). Et vous, vous êtes complètement à l'extérieur de ces zones-là.

2135 J'aimerais ça que vous élaboriez un petit peu sur vos préoccupations par rapport au bruit.

PAR M. MARTIN PROULX:

C'est la carte du son, ça?

2140 **PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:**

Oui.

PAR M. MARTIN PROULX:

2145 Et vous me dites que?

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

2150 La zone en vert représente trente-cinq (35 dB) à quarante décibels (40 dB).

PAR M. MARTIN PROULX:

2155 Ce qu'on nous a dit, ce que le promoteur nous avait dit lorsqu'il nous avait visités pour nous rassurer, c'est qu'on aurait un son ambiant qui tournerait autour de trente (30 dB) à trente-cinq décibels (35 dB).

Alors nous, selon ce qui a été présenté lors de la première étape des audiences, les prélèvements qui ont été faits, donc à notre destination, nous montraient qu'on atteignait des

2160 maximums de son ambiant qui tournaient autour de vingt-huit-vingt-neuf décibels (28 dB-29 dB), c'était inférieur à trente (30 dB). Qu'il y avait quelques pointes durant certaines heures du jour et qui pouvaient évidemment correspondre, comme je le mentionnais peut-être en badinant tantôt, mais qui pouvaient correspondre au cri d'un huard par exemple.

2165 Donc si l'environnement sonore naturel est inférieur à trente décibels (30 dB) et qu'on nous projette un son qui va varier de trente (30 dB) à trente-cinq décibels (35 dB), c'est un son qui va évidemment envelopper le son naturel ou la paix naturelle qu'on retrouve au lac. C'est un peu ce que je voulais souligner.

2170 **PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:**

Quelles sont les conditions de vent? Mettons si j'avais à comparer le lac au Diable à une localisation plus près de la côte?

2175 **PAR M. MARTIN PROULX:**

Le lac est dans une vallée. Alors on est protégé des vents les plus forts, d'une certaine manière. Quand on part du lac et qu'on descend à la mer, sur la côte, les contrastes sont incroyables.

2180 Alors le lac et le pourtour du lac est vraiment protégé des grands vents de la mer par évidemment les montagnes qui nous séparent de la côte.

2185 Donc cette projection de vents qui arrivent, que ce soit de l'ouest ou du nord, principalement en hiver, vont avoir un impact important sur le son, je dirais principalement même en hiver où il y a pas eu de prélèvement sonore non plus qui s'est fait en hiver. Donc l'environnement sonore en hiver risquerait d'être largement plus faible que ce qu'on a prélevé.

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

2190 D'accord. Moi, j'aimerais revenir sur une question que le président vous a posée tantôt. Vous avez répondu que vous aviez parlé à monsieur Langis Fournier.

PAR M. MARTIN PROULX:

2195 Oui.

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

2200 C'est quel secteur au MRNF, ça?

PAR M. MARTIN PROULX:

Le secteur Forêt.

2205

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

Vous avez pas parlé à d'autres personnes du ministère?

2210

PAR M. MARTIN PROULX:

Non. C'était la personne-ressource qu'on m'avait référée. Et c'est lui qui m'a gentiment orienté vers les cartes que je vous ai données en référence.

2215

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

MRC, municipalité, avez-vous été les voir avant d'aller de l'avant avec votre projet d'acquisition?

2220

PAR M. MARTIN PROULX:

Non. Non, j'avais tout simplement fait mon recensement auprès des gens de l'Environnement, j'avais discuté avec certaines personnes du, comment, l'ATR. J'ai rencontré plusieurs intervenants de l'industrie touristique en Gaspésie auparavant.

2225

Mes préoccupations au moment de l'acquisition, c'était strictement au niveau de l'industrie forestière, parce que l'éolienne n'était pas quelque chose qui, pour moi, apparaissait comme une menace à l'époque.

2230

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

Et dans tous ceux que vous avez rencontrés, personne vous a parlé de l'appel d'offres de 2004, et du fait que les projets avaient été sélectionnés?

2235

PAR M. MARTIN PROULX:

Non. Peut-être ai-je pas fait mes devoirs adéquatement...

2240

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

Non, je sais pas, j'essaie de voir!

PAR M. MARTIN PROULX:

2245 Non, personne m'a dit...

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

2250 Parce que vous dites que l'éolienne était pas une menace.

PAR M. MARTIN PROULX:

Non, évidemment pas, non.

2255 **PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:**

OK.

PAR LA COMMISSAIRE BIGUÉ:

2260 C'est en quelle année vous avez vu le MRNF, en deux mille quoi?

PAR M. MARTIN PROULX:

2265 On a fait l'acquisition en 2006, donc on a commencé les discussions en 2005. Donc probablement à l'été 2005.

PAR LA COMMISSAIRE BIGUÉ:

2270 Puis vous dites que vous êtes pas allé voir votre municipalité non plus?

PAR M. MARTIN PROULX:

2275 Non, j'ai rencontré monsieur le maire un peu plus tard, quelques mois avant l'acquisition.

PAR LA COMMISSAIRE BIGUÉ:

Vous avez pas consulté les plans d'urbanisme ou le schéma d'aménagement?

2280 **PAR M. MARTIN PROULX:**

Non, non plus.

PAR LA COMMISSAIRE BIGUÉ:

2285

Vous avez reçu le prix de tourisme, le Grand Prix de tourisme québécois en 2005.

PAR M. MARTIN PROULX:

2290

Oui.

PAR LA COMMISSAIRE BIGUÉ:

2295

Est-ce que ça vous a été octroyé en fonction de critères particuliers?

PAR M. MARTIN PROULX:

2300

C'était destiné essentiellement pour l'hébergement, donc la qualité des infrastructures d'accueil. Donc c'était pas pour l'ensemble, c'était dans la catégorie hébergement à ce moment-là.

PAR LA COMMISSAIRE BIGUÉ:

2305

Ça tenait pas compte du contexte?

PAR M. MARTIN PROULX:

2310

Non, non.

PAR LA COMMISSAIRE BIGUÉ:

2315

Parfait, merci. Vous mentionnez dans votre mémoire, vous parlez du cadre visuel naturel, quand vous dites que vous aimeriez qu'il y ait une conjugaison entre le développement proposé puis la préservation de la qualité des paysages, comment envisagez-vous ce propos que vous avez écrit?

PAR M. MARTIN PROULX:

2320

J'aurais peut-être dû finalement terminer par ma conclusion qui était ma requête. Dans le fond, nous, à partir du moment où on respectera l'intégrité du paysage du lac au Diable, il y a aucun problème au développement éolien. Je l'ai dit, quand bien même que les gens ou la clientèle côtoiera les tours éoliennes le long du chemin pour se rendre au lac, ça cause pas de soucis.

2325

Mais lorsqu'une personne vient vivre une semaine de temps et paiera trois mille dollars (3000 \$) pour venir séjourner chez nous, de faire face à des éoliennes, c'est pas ce qu'elle vient

chercher lorsqu'elle part de New York, de Paris ou de Toronto ou de Montréal. C'est vraiment pas ce qu'on veut offrir à notre clientèle.

2330 **PAR LA COMMISSAIRE BIGUÉ:**

Quand vous parlez d'intégrité du paysage, c'est l'absence d'éoliennes, c'est ça?

2335 **PAR M. MARTIN PROULX:**

D'éoliennes du paysage du pourtour du lac au Diable.

PAR LA COMMISSAIRE BIGUÉ:

2340 Il y a pas d'harmonisation possible?

PAR M. MARTIN PROULX:

2345 Bien, je vois pas en quoi quelque chose d'aussi mécanique et d'aussi non naturel pourrait s'harmoniser avec un environnement naturel sauvage.

Et lorsqu'on parle, bon, plusieurs intervenants ont parlé de paysage comme étant une préoccupation, ça l'a été dans de nombreux autres projets éoliens, et qu'on parlait de volonté de générique ou pas de générique, je pense que la notion de paysage est un enjeu important.

2350

On a invoqué le fait que le tourisme est une industrie importante pour la Gaspésie. Il y a de magnifiques projets qui pourraient se développer ici d'un point de vue international, je parle dans la région gaspésienne, alors il faut quand même assurer de préserver la personnalité de la Gaspésie qui est la beauté de ses paysages.

2355

Je conviens que le développement éolien y soit important, mais il faut qu'en quelque part, on puisse conserver des enclaves qui soient pures, qui soient préservées de cet envahissement visuel là.

2360

Il y a personne qui remet en question la pertinence de ce développement, ni le besoin; ça fait deux (2) ans que je vis en partie ici, je côtoie les gens, on a entendu des gens qui parlent de besoin d'avoir des emplois, du besoin d'avoir des industries qui viennent investir ici, ça, je le côtoie avec les gens qu'on fréquente à tous les jours. Mais ces gens-là ont besoin de vivre, et ces projets-là, c'est merveilleux pour eux. Mais ces projets-là peuvent vivre en essayant de préserver aussi des petites enclaves de villégiature comme la nôtre.

2365

Quand je me présentais comme David devant Goliath, bien, j'aimerais aussi pouvoir préserver mon développement à moi sans entraver le leur. Mais j'aimerais aussi qu'ils se développent sans entraver le mien.

2370 Alors je pense que c'est une question d'harmonisation qui va au-delà du paysage.

PAR LA COMMISSAIRE BIGUÉ:

2375 Vous, comme personne résidant à l'extérieur de la Gaspésie, qui venez quand même assez fréquemment, est-ce que vous identifiez le paysage de la Gaspésie, le côté sauvage de la Gaspésie comme étant identitaire de la Gaspésie?

PAR M. MARTIN PROULX:

2380 Bien, je pense que ça fait partie de la personnalité de la Gaspésie. Les Français qui débarquaient chez nous cet après-midi, je vous dis, sans avoir réservé, à l'impromptu ils arrivent, et puis ils viennent de faire le tour de la Gaspésie, ils sont partis de Toronto pour venir faire le tour de la Gaspésie.

2385 Alors la Gaspésie recèle quand même une valeur mythique aux yeux des étrangers, à cause de ses paysages, à cause de sa dimension sauvage aussi.

PAR LA COMMISSAIRE BIGUÉ:

2390 Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

2395 Brièvement, une dernière question, parce qu'on a pris un petit peu plus de temps!

En page 9 de votre mémoire, vous parlez d'une enquête indépendante sur l'impact perçu par les usagers du lac au Diable. J'aimerais ça que vous précisiez qu'est-ce que vous entendez par là, à quoi ça ressemblerait, ce genre de chose là?

2400 **PAR M. MARTIN PROULX:**

On parle d'impact visuel. Le promoteur a prétendu avoir fait une consultation publique et avoir eu aucune objection au plan d'implantation qu'il a présenté. Ce que moi je prétends, c'est que la consultation publique qui a été faite avait des faiblesses importantes.

2405 D'une part, on nous dit que les gens ont afflué lors des fameuses portes ouvertes. Est-ce que ces gens-là ont eu à répondre à un quelconque questionnaire sur personnellement leur impression par rapport à l'impact visuel? Est-ce qu'ils ont, outre peut-être un cahier de notes dans lequel ils pouvaient mettre leurs commentaires, est-ce qu'ils ont été sondés de façon concrète et minimalement scientifique pour qu'on puisse arriver à déterminer que la population acquiesce et accueille le projet sans problème?

2410

2415 J'ai côtoyé bien des gens au cours des dernières semaines, et je vous dirais que c'est pas vrai que la majorité de la population donne son aval au projet sans rien dire. Mais ils ont peur, ils ont peur que le projet ne vienne pas. Ils ont peur que le projet ne leur apporte pas les emplois et les retombées économiques qu'ils veulent vivre eux autres aussi.

2420 Donc une enquête indépendante aurait permis à sonder, non seulement les gens de la population locale, mais tous les usagers qui viennent au lac au Diable. Je vous disais que les résidents, les villégiateurs du lac au Diable, sont majoritairement des gens qui viennent de l'extérieur. Ils n'ont jamais reçu d'invitation pour cette porte ouverte. Ils n'ont jamais été consultés d'aucune façon.

2425 Comment peut-on proposer un plan d'implantation qui vient affecter leur paysage sans avoir leur avis?

PAR LE PRÉSIDENT:

2430 Monsieur Proulx, merci beaucoup de la conversation qu'on a eue.

Là, je vous inviterais pour tous les participants, on prendrait une petite pause de quinze (15) minutes.

2435 Donc regardez, on serait de retour à neuf heures vingt-cinq (9 h 25) avec le prochain participant qui va être monsieur Renaud Robinson. À tout à l'heure.

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

2440

**REPRISE DE LA SÉANCE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MAXIME-DU-MONT-LOUIS**

2445

PAR LE PRÉSIDENT:

Vous pouvez reprendre vos places s'il vous plaît! Donc nous allons reprendre là où on a laissé tout à l'heure.

2450

Donc on serait rendu au représentant de la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis, donc j'inviterais monsieur Renaud Robinson.

PAR M. RENAUD ROBINSON:

2455

Bonsoir monsieur le Président, bonsoir madame, bonsoir monsieur.

PAR LE PRÉSIDENT:

2460

Bonsoir monsieur Robinson. Nous sommes à votre écoute.

PAR M. RENAUD ROBINSON:

2465

Alors je représente la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis qui comprend les localités de Gros-Morne, Anse-Pleureuse et Mont-Louis.

LECTURE DU MÉMOIRE

Merci.

2470

PAR LE PRÉSIDENT:

2475

Merci beaucoup monsieur Robinson. Au début de votre mémoire, vous dites dans le processus d'analyse des préoccupations du milieu, moi, j'aimerais savoir – et après ça, vous parlez: nous tenons à souligner les impacts positifs du projet – moi, j'aimerais ça savoir s'il y a des citoyens qui ont eu des préoccupations particulières et qui ont été rencontrer votre Municipalité?

PAR M. RENAUD ROBINSON:

2480

Dans le secteur de Gros-Morne, pour le Parc de Gros-Morne, il y a pas eu de citoyens qui sont venus porter des commentaires négatifs. La plupart étaient favorables dans ceux qui sont venus nous rencontrer, même à la soirée porte ouverte, puis la plupart étaient positifs à ça.

2485 Puis au point de vue municipal, c'est la même chose. On n'a pas eu de plainte, au point de vue municipal, des gens qui étaient contre le projet.

PAR LE PRÉSIDENT:

2490 Aucun irritant?

PAR M. RENAUD ROBINSON:

2495 Aucun irritant, non.

PAR LE PRÉSIDENT:

2500 Dans le comité, l'argent, la somme que Cartier va verser, le quatorze mille vingt-cinq (14 025 \$) aux organismes sans but lucratif, c'est lesquels?

PAR M. RENAUD ROBINSON:

2505 Ça normalement, ces projets-là, le promoteur donne ça pour les organismes du milieu. C'est redistribué, comme à Murdochville ou ailleurs, il y a un comité formé avec les gens du milieu, puis quelquefois il y a des représentants même de la compagnie, et c'est redistribué aux organismes du milieu, et c'est pas automatique. Ils montent des projets structurants pour le développement, puis le comité se penche puis remet les sommes, pas nécessairement des sommes égales, à chaque organisme qui en fait la demande.

2510 **PAR LE PRÉSIDENT:**

2515 La nature des projets, c'est quoi? Est-ce que c'est des projets pour réparer des routes ou c'est des projets pour atténuer des impacts plutôt négatifs par rapport au projet d'éolien? C'est quoi la nature?

PAR M. RENAUD ROBINSON:

2520 Bien, je vous dirais que j'ai pas assisté encore à rien de ça, c'est des projets, mais je crois que tout dépendrait de l'organisme en question. Si c'est un organisme qui a besoin, exemple, comme quelqu'un situait tantôt, un organisme comme Chasse et Pêche, il a besoin de réparer des routes pour la forêt, et ils vont peut-être – mais la plupart vont être des projets plutôt récréotouristiques ou de loisirs, qui vont profiter plus à la communauté locale.

PAR LE PRÉSIDENT:

2525

OK. Quand vous parlez, toujours à la même page, à la page 4, des redevances de mille dollars (1000 \$) du mégawatt, certaines municipalités demandent plus. Vous, est-ce que vous trouvez ça suffisant?

2530

PAR M. RENAUD ROBINSON:

Bien, on aurait aimé en avoir plus. Tout le monde veut en avoir plus.

2535

Mais dans le contexte, ça a été négocié comme ça, donc il faut vivre avec. C'est normal que s'il y avait d'autres projets, on demanderait plus.

2540

PAR LE PRÉSIDENT:

OK. Madame Bigué, non. Monsieur Haemmerli.

2545

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

C'est au sujet de la mise à jour du plan d'urgence municipal.

Vous nous dites qu'elle est prévue?

2550

PAR M. RENAUD ROBINSON:

2555

Oui, déjà, je crois que c'est le Cégep de Rimouski, ils ont commencé, voilà un mois environ, ils ont fait des simulations à Cap-Chat, alors sur la grosse éolienne, pour l'évacuation en cas d'incendie.

Puis notre directeur incendie participe à ce comité-là pour avoir la formation, pour reformer notre corps de pompiers après pour le sauvetage en hauteur puis tout ça.

2560

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

D'accord, mais c'est pas un plan qui est défini?

2565

PAR M. RENAUD ROBINSON:

Non, c'est pas encore défini.

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

C'est en train d'être défini?

2570

PAR M. RENAUD ROBINSON:

Oui, puis on embarque là-dedans. La Municipalité embarque là-dedans pour la protection de son territoire, puis s'il arrive des accidents dans son territoire, de pouvoir répondre le plus adéquatement possible.

2575

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

Est-ce que c'est à vos frais, est-ce qu'il y a une entente avec le promoteur?

2580

PAR M. RENAUD ROBINSON:

Présentement, c'est à nos frais. Il y avait une inscription à payer pour la formation, mais plus tard, on va négocier. Mais déjà, on intervient, on rentre dans le processus, parce qu'on veut pas manquer le bateau.

2585

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

D'accord, merci.

2590

PAR LE PRÉSIDENT:

Monsieur Robinson, merci beaucoup pour votre témoignage. Bonsoir.

2595

PAR M. RENAUD ROBINSON:

Merci, bonsoir.

2600

ASSOCIATION DES BÂTISSEURS DE VENT

PAR LE PRÉSIDENT:

2605

Maintenant, j'inviterais madame Rachel Bellerive et monsieur Georges-Guy Pelletier de l'Association des bâtisseurs de vent.

Bonsoir monsieur Pelletier, bonsoir madame Bellerive.

2610 **PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:**

Bonsoir.

2615 **PAR Mme RACHEL BELLERIVE:**

J'aimerais vous avertir qu'on a déposé un mémoire pour les deux (2) projets, Montagne Sèche, et aussi, nous ne serons pas là demain soir pour le présenter, on va le faire une seule et unique fois.

2620 **PAR LE PRÉSIDENT:**

C'est bien correct.

2625 **PAR Mme RACHEL BELLERIVE:**

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, début, "L'Association des bâtisseurs...")

FIN DE LA LECTURE (Page 4, 1^{er} paragraphe, 2^e ligne, "... l'installation d'éoliennes de 750 kilowatts et de 1,8 mégawatt...")

2630

Ça devrait se lire un point cinq mégawatt (1,5 MW).

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, 1^{er} paragraphe, deuxième ligne, "... respectivement...")

2635 **FIN DE LA LECTURE (Page 9, 1^{er} paragraphe, 2^e ligne, "... du Parc de Murdochville...")**

On devrait lire un point cinq mégawatt (1,5 MW).

2640 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 9, premier paragraphe, deuxième ligne, "... se limite à un sifflement...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 13, fin)

2645 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci madame Bellerive. Vous représentez les Bâtisseurs d'éoliennes?

PAR Mme RACHEL BELLERIVE:

2650 Les Bâtisseurs de vent, oui, l'Association.

PAR LE PRÉSIDENT:

2655 Et vous dites en page 9 qu'il y a soixante-huit mille (68 000) éoliennes qui ont été installées par le monde depuis vingt-cinq (25) ans.

PAR Mme RACHEL BELLERIVE:

2660 En page 9?

PAR LE PRÉSIDENT:

2665 Oui. Vous dites qu'il y a soixante-huit mille (68 000) éoliennes qui ont été installées dans le monde depuis vingt-cinq (25) ans, mais peu importe. C'est-à-dire que c'est le troisième paragraphe, la dernière phrase.

Ma question était tout simplement, est-ce que ça brise, les éoliennes? Est-ce qu'une tour peut tomber, est-ce que ça prend feu, est-ce que des pales tombent?

2670 **PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:**

2675 Ça peut arriver, tout peut arriver, c'est sûr. Quand on tombe dans des éléments de nature extraordinaire, comme par exemple à Cap-Chat, si on se rappelle voilà trois (3) ans, un exemple, on a eu un coup de vent durant une période de sept (7) secondes à deux cents kilomètres-heure (200 km/h).

2680 Il y a une pale qui a cassé, mais elle a resté sur elle-même, elle n'a pas tombé à terre. Les transmissions ont été endommagées. Alors c'est des phénomènes qui se produisent très rarement.

2685 Il y a une turbine qui a éclaté, on va vous en parler, parce que vous en avez sûrement entendu parler dans des audiences, c'est qu'il y en a une qui a éclaté au Danemark cet hiver, un système de freinage qui a sauté. Et puis les gens l'ont filmée, elle est visible sur Internet. Il y a pas eu de blessure, il y a pas eu de blessé, rien. La tour s'est effondrée en partie.

Alors c'est tous des éléments qui sont faits selon nos standards de construction les meilleurs, mais tout peut arriver, c'est officiel. Il y a rien à l'épreuve.

PAR LE PRÉSIDENT:

2690 Vous avez pas des statistiques, comme par exemple dans l'Association que vous représentez, dans vos membres, il y a pas d'autres événements qui vous ont été rapportés par exemple?

2695 **PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:**

Non, on n'a pas eu d'accident ici au Québec, à part que celle de Cap-Chat que je vous dis, c'est le plus gros qu'on a eu.

2700 Mais dans les nouvelles structures, il y en a pas. C'est pas la même construction, on parle d'une technologie qui était pas aussi adéquate que ce qui s'installe depuis trois (3) ans.

Et puis d'ailleurs, le Cap-Chat et Matane sont tous en période de réflexion. Les technologies ont énormément évolué depuis cinq (5) ans. C'est de plus en plus sécuritaire.

2705

PAR LE PRÉSIDENT:

Une de vos recommandations en page 12 porte sur:

2710 "Nous souhaitons que le promoteur participe à la mise en place de programmes d'éducation populaire."

Est-ce que ça se fait déjà?

2715 **PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:**

Nous, on est en train de faire un projet pour aller dans les écoles, parce qu'on trouve qu'il y a pas assez de jeunes qui participent. C'est sûr que les jeunes aujourd'hui, bien, ils ont les préoccupations que nous on avait quand on avait leur âge. Quand on avait l'âge de nos jeunes, on s'occupait pas bien bien de la Baie-James ni de la Manic!

2720

Mais on trouve que dans nos écoles, on devrait plus apprendre à nos enfants c'est quoi les éoliennes.

2725 Si vous avez remarqué, il y a une photo dans notre mémoire qui montre des petits enfants qui sont après faire un petit bonhomme de pierre. La photo a été prise à Murdochville, puis l'éolienne tournait. À la page 8, là. L'éolienne tournait. Alors on a des réactions très positives des enfants, des jeunes, mais ils viennent pas s'exprimer dans les commissions d'audience.

2730

Alors nous, on veut de plus en plus, étant donné que le Québec est tourné vers un gros programme éolien, aller dans les écoles, fournir de la documentation, des films pour démystifier l'éolien.

2735 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Donc les enfants qu'on voit sur la photo, c'est un programme, une visite qu'ils font?

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

2740 Oui, c'est une visite qu'ils ont faite. On amène des familles, des jeunes familles, parce qu'il y a des gens qui ont des préoccupations, ils travaillent, ils élèvent des familles, alors ils se soucient pas tellement de choses comme il se passe ici ce soir, mais c'est leur futur, dans le fond.

2745 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci. Monsieur Haemmerli.

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

2750 Alors dans votre mémoire – excusez-moi, on vient de me passer un petit billet en disant que nous aussi, on souhaite attirer plus de jeunes dans nos audiences!

2755 Dans votre mémoire, vous faites référence à des inquiétudes, puis c'en est qu'on entend effectivement lors des audiences du public à propos de la dévaluation foncière, et vous dites que ça résiste à un examen attentif.

Avez-vous des références à fournir à la Commission?

2760 **PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:**

2765 Bien, c'est-à-dire qu'il y a beaucoup de questionnements là-dessus, mais à date, on a fait beaucoup de recherches là-dessus, parce qu'après que les parcs sont construits, on retourne toujours voir les gens et tout ça, voir au niveau des maisons, comment ça se comporte, est-ce que ça dévalue vos maisons quoi que ce soit.

Puis on n'a pas eu de rapport négatif encore. C'est pour ça, quand on dit...

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

2770 Mais vous avez pas un rapport ou de publications à nous fournir qui explicitement diraient ou démontreraient la chose?

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

2775 Non. On peut vous en avoir, mais qui viennent d'Europe. On pourrait vous faire retransmettre.

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

2780

On apprécierait, oui, s'il vous plaît.

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

2785

Parce qu'on a beaucoup de relations en Europe.

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

2790

OK. Là, je vais passer à autre chose. Dans vos recommandations, vous dites qu'il faudrait, pour le déboisement, adopter les mêmes procédures que celles utilisées à Carleton. Alors pour le bénéfice de la Commission, elles consistent en quoi, ces procédures?

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

2795

C'est qu'à Carleton, il est arrivé quelque chose qui s'est produit de façon naturelle. C'est qu'ils ont fait les travaux, beaucoup de travaux après que la terre était gelée. Et puis ce qui arrive à ce moment-là, c'est que quand vous travaillez le "topsoil" alors qu'il est en hibernation, quand le printemps arrive, la repousse se fait comme s'il y avait jamais rien eu.

2800

PAR Mme RACHEL BELLERIVE:

Après que le sol a été remplacé.

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

2805

C'est-à-dire, vous l'enlevez, vous faites les travaux, puis vous réaménagez?

PAR Mme RACHEL BELLERIVE:

2810

Ils le replacent après.

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

2815

Puis le printemps, quand ça arrive, ça recommence à vivre.

PAR Mme RACHEL BELLERIVE:

2820

À l'opposé de si les travaux sont faits en été, la terre est retournée, les racines meurent et après, quand ils le remettent, c'est plus long à pousser.

Quand c'est fait, le sol est travaillé à l'automne, repoussé, le terrain est fait, après ça remis en place, les racines étaient en hibernation, vont pousser immédiatement au printemps. La flore va revenir normale beaucoup plus vite.

2825 **PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:**

Parfait. Mais vous dites aussi que ça permet de réduire la largeur des chemins d'accès?

2830 **PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:**

Oui, ils ont réduit beaucoup les largeurs de chemins d'accès à Carleton. Ils ont travaillé, je pense, au maximum vingt mètres (20 m) alors qu'en travaux forestiers, on peut aller jusqu'à trente-cinq (35 m) selon le RIN.

2835 **PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:**

Ça, c'est pour l'emprise?

2840 **PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:**

Oui.

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

2845 Puis pour la largeur de la voie...

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

2850 C'était pour la largeur de la voie, ils ont travaillé à peu près avec onze mètres (11 m), je crois, dix-onze mètres (10 m-11 m).

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

2855 D'à peu près l'ordre de grandeur prévu ici.

PAR Mme RACHEL BELLERIVE:

Oui.

2860 **PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:**

C'est une belle amélioration qu'on trouve, parce qu'on a tout suivi les projets depuis le début, et on trouve qu'il y a un cheminement très intéressant.

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

2865

Merci beaucoup.

PAR LE PRÉSIDENT:

2870

Madame Bigué.

PAR LA COMMISSAIRE BIGUÉ:

2875

Vous avez dit que vous avez beaucoup de relations avec les expériences européennes?

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

2880

Oui.

PAR LA COMMISSAIRE BIGUÉ:

Est-ce que vous avez de la documentation sur le vécu de l'implantation successive de parcs et les conséquences sur le paysage en Europe?

2885

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

Oui. On peut même vous faire parvenir un DVD. D'ailleurs on a déjà donné, dans les commissions antérieures, je sais pas si vous avez accès à ça, on a remis des DVD qui montrent toute l'installation, les travaux et puis l'implantation dans le paysage, tout ça.

2890

Et puis vous allez voir, si vous voulez, on peut quand même vous le transmettre, mais la Commission en possède plusieurs exemplaires, vous allez voir que nous au Québec maintenant, on a vite rattrapé, on a vite copié le modèle.

2895

Alors les éoliennes sont plus regroupées en grand nombre, vous avez pas de gros impacts comme vous voyez à Cap-Chat par exemple, quand vous voyez le Parc Le Nordais, quand vous arrivez à Cap-Chat, vous voyez une grosse quantité d'éoliennes, moi, je viens de là puis on s'en plaint pas, remarquez bien. Parce qu'il y a pas un endroit en Gaspésie où les gens vont s'arrêter en si grand nombre prendre des photos qu'à cet endroit.

2900

Alors c'est sûr que vous allez voir des parcs éoliens, dans les DVD qu'on a, qui ont été installés au Portugal, en Écosse, au Danemark, en Allemagne, puis vous allez voir que ça ressemble beaucoup...

2905 **PAR LA COMMISSAIRE BIGUÉ:**

Ça, c'est sur les réalisations, mais est-ce qu'il y a des études plus poussées qui ont cours actuellement sur l'impact cumulatif visuel?

2910 **PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:**

Oui, il y en a qui sont disponibles.

2915 **PAR LA COMMISSAIRE BIGUÉ:**

Oui, qu'on n'a pas, nous, que vous pourriez nous transmettre?

2920 **PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:**

Oui, je pourrais les faire parvenir à la Commission dans les plus brefs délais.

2925 **PAR LA COMMISSAIRE BIGUÉ:**

Est-ce que votre organisme aussi recherche les processus de consultation publique?

2930 **PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:**

Oui.

2935 **PAR LA COMMISSAIRE BIGUÉ:**

Vous êtes au courant de la Convention d'Aarhus?

2940 **PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:**

De quoi?

2945 **PAR LA COMMISSAIRE BIGUÉ:**

La Convention d'Aarhus, je sais pas si on le prononce comme il faut, bien, c'est une convention qui a été signée par plusieurs pays en Europe sur les processus de consultation publique où on démontre la nécessité de la consultation en amont.

Vous êtes pas au courant de ça?

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

Je suis au courant un peu, mais c'est sûr, madame, que nous, on va vous donner un commentaire, là, qui touche pas vraiment la construction.

2950

Moi, ce qui m'a déçu au Québec ici – parce que je sens que vous êtes Européenne?

PAR LA COMMISSAIRE BIGUÉ:

2955

Non, non, 1685.

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

2960

Bon bien, moi aussi, à peu près dans le même temps. C'est qu'il y a eu des appels d'offres qui ont été lancés, je trouve qu'il y a pas eu de concertation entre les ministères. Comme par exemple, au niveau du transport des composantes, c'est un vrai gros problème au Québec.

2965

Les meilleurs équipements de transport de composantes éoliennes, ils existent en Europe, mais selon les règles du ministère des Transports du Québec, on ne peut pas les utiliser, parce qu'on n'est pas à jour. On fonctionne avec des règlements de 1993.

2970

Alors nos règlements de transport, du ministère des Transports, n'ont pas été adoptés à cette nouvelle industrie qui est arrivée après 1993. Ça, c'est une chose qui donne beaucoup de problèmes aux fabricants et aussi, ça augmente les coûts des projets énormément.

PAR LA COMMISSAIRE BIGUÉ:

Oui, ça a des répercussions sur quoi, les dimensions ou quoi, le transport?

2975

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

2980

Oui. C'est qu'au niveau des équipements de transport, nos équipements sont peut-être des fois quarante pieds (40 pi), cinquante pieds (50 pi) – on va le mettre en pied – par rapport à un équipement qui est fabriqué en Europe qui est fait par Nootboom, Goldhofer, ou bien donc par Nicolas de France, ils ont des équipements très à point.

On a des transporteurs québécois qui les ont achetés, mais ils peuvent pas les utiliser sur nos routes.

2985

PAR LA COMMISSAIRE BIGUÉ:

Parce qu'ils sont trop longs?

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

2990

Eux autres sont plus courts, mais c'est parce que l'empattement des roues est différent. Et puis parce que notre ministère des Transports s'est pas adapté au développement de la filière éolienne. Alors là, on a des problèmes avec ça.

2995 **PAR Mme RACHEL BELLERIVE:**

Restriction sur le nombre d'essieux, sur les longueurs. Le transport de ces composantes-là est traité comme extra "wide".

3000 **PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:**

Vous allez le voir dans le DVD. Ça, c'est des choses qui sont à améliorer.

PAR Mme RACHEL BELLERIVE:

3005

Ça a pas été fait ici au Canada encore.

PAR LA COMMISSAIRE BIGUÉ:

3010

Merci beaucoup.

PAR LE PRÉSIDENT:

3015 Je reviendrais, en complément d'information, par rapport à une question que monsieur Haemmerli vient de poser.

Toujours en page 7, le troisième paragraphe, vous parlez des préoccupations qui pourraient affecter la valeur de la propriété. Est-ce que ça pourrait affecter la valeur d'une pourvoirie?

3020

PAR Mme RACHEL BELLERIVE:

3025 Bien, il y a beaucoup de gens qui se questionnent, est-ce que ma propriété va perdre de la valeur. Comme beaucoup d'éoliennes sont installées sur des fermes, ils sont inquiets sur la valeur de leur propriété par rapport à l'implantation d'éoliennes.

Comme monsieur disait tantôt, il y a rien qui a été prouvé, peut-être même au contraire.

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

3030

En ce qui concerne une pourvoirie, j'aimerais rajouter quelque chose! Est-ce que vous avez visité des parcs, monsieur le Président?

PAR LE PRÉSIDENT:

3035

J'ai déjà visité des parcs.

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

3040

La qualité des chemins qui sont faits, vous avez vu ça?

PAR LE PRÉSIDENT:

3045

J'ai vu ça.

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

Il y a pas grande pourvoirie qui peut se les payer actuellement.

3050

PAR LE PRÉSIDENT:

Il y a pas grande pourvoirie qui?

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

3055

Qui peut se payer des chemins de cette qualité. Surtout dans une région comme la nôtre.

3060

Alors c'est sûr que si j'avais une pourvoirie puis qu'il y avait un développeur éolien à côté de chez moi, j'essaierais de joindre l'utile à l'agréable, comme ça se fait avec plusieurs cultivateurs. Parce que maintenant, on est allé sur le Parc éolien de Baie-des-Sables en fin de semaine, et puis il y a eu une bonne complicité entre le développeur et les cultivateurs pour les chemins d'accès.

3065

Alors aujourd'hui, ils ont des très beaux chemins pour se rendre sur leurs terres et travailler. Et puis il y a des barrières d'entrée que le cultivateur a la liberté de fermer ou de laisser ouvertes. Nous, on trouve que c'est très facile, que ce soit pour un pourvoyeur ou un cultivateur, de s'entendre avec le développeur pour la bonne continuité des opérations par après.

PAR Mme RACHEL BELLERIVE:

3070

À ce moment-là, la valeur du terrain ou de la propriété...

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

Augmente.

3075

PAR Mme RACHEL BELLERIVE:

... est meilleure qu'elle était avant.

3080

PAR LE PRÉSIDENT:

En page 11, vous dites: l'Association établira des communications entre le ministère des Transports, j'aimerais savoir exactement, c'est quoi votre rôle là-dedans?

3085

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

Parce qu'il y a des membres de l'Association qui ont beaucoup de problèmes avec le ministère des Transports, pour les permis, toutes ces choses-là. Ce qu'on veut, c'est que le ministère des Transports remette à jour, on veut faire des grosses pressions auprès du ministre de mettre les normes à jour pour que nos transporteurs puissent travailler avec des équipements de haute technologie qu'ils possèdent déjà, mais qu'ils ne peuvent pas utiliser en fonction des règlements actuels.

3090

PAR LE PRÉSIDENT:

Donc vous faites de la représentation auprès du ministère des Transports?

3095

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

Oui.

3100

PAR LE PRÉSIDENT:

Maintenant, une question facile facile, technique mais facile! Je m'interrogeais pourquoi c'est important de cirer les pales?

3105

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

Bien, ça dépend des cas. Comme par exemple, on a déjà eu des périodes ici où ce que c'est qu'on a eu la tordeuse d'épinette. S'il passe une période de tordeuse d'épinette, elles vont venir toutes gommées.

3110

Alors le vent se brise sur la pale. Plus que la pale est lisse, plus elle produit, plus elle est silencieuse.

3115 Mais c'est sûr qu'avec la "slush" qu'on a l'hiver, l'automne ici, la neige, l'entretien est plus facile que dans des endroits où ce qu'ils ont pas de neige. Ils sont obligés de les laver plus souvent.

3120 Mais si jamais ils ont besoin de le faire, ils ont des bonnes technologies qui existent.

PAR LE PRÉSIDENT:

Allez-y madame Bigué.

3125 **PAR LA COMMISSAIRE BIGUÉ:**

Oui, concernant cet entretien, est-ce que votre organisme a pu vérifier s'il y avait certain laxisme ou disons manque de prévention sur l'entretien qui doit être fait sur les pales pour produire le plus efficacement possible?

3130 **PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:**

3135 C'est sûr que c'est la machine qui enregistre les kilowattheures qui parlent. Et le promoteur ou le développeur, c'est les kilowattheures qu'il collecte à Hydro-Québec. Alors s'il voit qu'il y a une diminution de ses rendements!

PAR LA COMMISSAIRE BIGUÉ:

3140 OK. C'est parce que je vois dans votre document, c'est un document annexé, 18.1:

"Do you postpone maintenance and cleaning of the blades because it's time consuming expensive and hazardous."

3145 Je me dis, est-ce qu'il y en a qui font ça?

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

Ah oui.

3150 **PAR LA COMMISSAIRE BIGUÉ:**

Ici en Gaspésie?

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

3155 Au Canada, oui. Puis surtout en Ontario, il s'en fait, et beaucoup aux États-Unis.

3160 Mais nous ici, ce qu'on s'est rendu compte, c'est qu'avec la période d'automne, c'est le shampooing. Quand la "slush" commence, ça nettoie beaucoup les pales.

Par contre on a observé dans un parc éolien en particulier, c'est pas la même technologie de pale qui est utilisée; il y avait énormément de pertes de revenus causées par le salin de la mer qui colle. C'est pour les éoliennes qui sont très près de la mer.

3165 Celles qui sont dans le bois, c'est un peu moins pire. Mais il se fait comme des cristaux, et les cristaux brisent le vent et ça réduit la production.

PAR LA COMMISSAIRE BIGUÉ:

3170 Comme dans les moteurs quand ils vont à l'eau salée!

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

3175 C'est à peu près ça, oui.

PAR LA COMMISSAIRE BIGUÉ:

Merci.

3180 **PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:**

3185 Parce que vous savez, madame, qu'une pale d'éolienne, c'est pas une hélice d'avion. C'est le vent qui la fait tourner, alors qu'une hélice d'avion, c'est le moteur qui va chercher, comprenez-vous! Alors c'est pour ça qu'elle doit être propre et lisse.

PAR LE PRÉSIDENT:

3190 Madame Bellerive, monsieur Pelletier, merci beaucoup d'être venus ce soir nous faire ce témoignage.

PAR M. GEORGES-GUY PELLETIER:

3195 Merci beaucoup monsieur.

3200

TECHNOCENTRE ÉOLIEN

PAR LE PRÉSIDENT:

3205 Maintenant j'appellerais le directeur général de TechnoCentre éolien, monsieur André Lemieux.

PAR M. ANDRÉ LEMIEUX:

3210 Bonsoir messieurs dame. Je vais être bref, le clignement des yeux semble de plus en plus lourd!

3215 Je vais profiter de l'occasion, je vous dirais assez bref, dans la perspective, je vais présenter nos commentaires en quatre (4) points, donc je vais profiter de l'occasion pour vous exposer un peu la mission, les orientations et le travail quotidien du TechnoCentre éolien de la Gaspésie et des Îles.

3220 Deuxièmement, on va faire un bilan. C'est sûr que nous, on a une vision plus industrielle, donc on va faire un bilan de la filière éolienne particulièrement dans la région désignée, la Gaspésie et la MRC de Matane. Notre point de vue sur les deux (2) parcs actuels. Et la recommandation finale.

3225 Au niveau du TechnoCentre éolien, ce qu'il faut dire, il a été créé en 2000. Donc le TechnoCentre éolien, à l'époque, c'est dans la foulée avec le gouvernement péquiste et la région, qu'il fallait détecter de nouvelles filières industrielles pour participer à la reconversion industrielle de la région, suite à la fermeture de la Gaspésia et de la mine, etc.

3230 Donc le TechnoCentre, à l'époque, avait peut-être plus une mission de représentation auprès des politiques ou auprès d'Hydro-Québec pour maximiser les retombées de l'éolien dans la région désignée.

3235 Et depuis les derniers moments, depuis particulièrement avec mon arrivée en janvier 2008 dont j'ai un volet plus commissaire industriel, on a pris un virage industriel. Donc le TechnoCentre est là pour répondre ou de créer un environnement favorable à l'industrie qui se met en place de la région désignée et également dans la province de Québec.

3240 Donc notre mission centrale est vraiment de contribuer au développement d'une filière industrielle éolienne québécoise compétitive à l'échelle nord-américaine et internationale par la construction d'un système productif régional à l'intérieur de la Gaspésie et de la MRC de Matane.

 Donc c'est un petit peu le même type d'exercice au niveau de l'aluminium au Québec. L'aluminium est une filiale industrielle structurante au Québec, mais elle passe par la vallée, par

le Saguenay-Lac-Saint-Jean et la Côte-Nord. Donc c'est un petit peu le sens de notre mission, TechnoCentre éolien.

3245

On a deux (2) grandes orientations stratégiques. La première, on veut devenir le centre de référence sur l'énergie éolienne au Québec. Dans cette vision de devenir le centre de référence, on a deux (2) grandes parties de notre travail quotidien.

3250

Premièrement, c'est de positionner l'énergie éolienne comme vecteur de développement socioéconomique par la construction d'un tissu industriel diversifié autour des composantes éoliennes, mais également lors de la construction des parcs éoliens.

3255

Et deuxièmement, de contribuer au positionnement de l'énergie éolienne comme source de développement énergétique par la promotion d'électricité de source éolienne comme une énergie stratégique pour le Québec et ses régions.

3260

Si on va plus en profondeur là-dessus, sur cette orientation-là, donc notre travail quotidien, une fois que les usines sont en place comme LM Glassfiber à Gaspé qui fabrique les pales, Marmen, les tours à Matane, donc nous, notre travail, ça va être d'aller à l'intérieur de ces entreprises-là, de voir les lieux d'approvisionnement, des intrants qui rentrent dans la production, et de vérifier si les opportunités seraient possibles pour nos entreprises existantes dans la région désignée.

3265

Le meilleur exemple dans ce sens-là, c'est LM Glassfiber qui importait à l'époque des supports de métal pour le transport des composantes pour le transport des pales, qui étaient importés de l'extérieur, et LM Glassfiber a eu le réflexe de donner l'opportunité à un atelier de soudure qui, traditionnellement, travaillait dans le domaine des pêches. Donc aujourd'hui, on parle d'un chiffre d'affaires d'un million de dollars (1 M\$) avec la consolidation de dix (10) à

3270

quinze (15) emplois.

Donc ça, c'est notre travail quotidien, de vraiment détecter des occasions d'affaires pour les entreprises régionales qui sont affectées par la crise économique des dernières années.

3275

Et également dans ce cadre-là, et vous le verrez demain soir, on coordonne les activités du Créneau Accord éolien en Gaspésie-Les Îles, donc on a engagé une personne qui travaille quotidiennement avec les industriels du Créneau pour leur créer un environnement favorable à la consolidation et surtout au développement de l'entreprise.

3280

Et ce qui nous interpelle particulièrement au TechnoCentre et au Créneau Accord, ce qui a attiré l'implantation d'usines actuelles, ce sont les appels d'offres par le contenu local, régional, qui a attiré des contrats, et ce qui nous préoccupe, c'est la pérennité de l'industrie après les appels d'offres actuels.

3285 Donc des exemples, on travaille sur améliorer les infrastructures de transport pour nos entreprises pour exporter vers les États-Unis et également, toute la question de l'adaptation des besoins de formation de main-d'oeuvre et de la main-d'oeuvre qui est demandée en entreprise.

 Donc ça, c'est un premier volet du TechnoCentre éolien.

3290

 Et la deuxième grande orientation, c'est que le TechnoCentre, en 2004-2005, a vu une opportunité ou une spécialité dans laquelle elle pouvait travailler au niveau de la recherche et développement.

3295

 Donc il y a le Centre CORUS qui est implanté à Murdochville, répond – on parlait du dégivrage des pales, le Centre CORUS a été inauguré en 2007 à Murdochville dans un site où les conditions nordiques sont sévères; donc actuellement, il y a cinq (5) chercheurs qui sont en opération pour développer un savoir-faire sur l'énergie éolienne en conditions nordiques, donc d'améliorer la productivité des machines au niveau des conditions nordiques.

3300

 Donc là-dessus, depuis juin dernier, ce qui est intéressant, depuis juin 2007, le Centre CORUS a connu une notoriété, il est devenu un centre collégial de transfert technologique au Québec. Donc nous, on offre des services de transferts technologiques. On offre même l'incubation d'entreprises. On détecte, on devient une plateforme de tests de produits et de services pour la PME québécoise.

3305

 Donc dans ce sens-là, il y a deux (2) grands volets! Le premier, détecter les occasions d'affaires et deuxièmement, de devenir un joueur majeur par la recherche et développement dans la consolidation et le développement du système productif régional.

3310

 Donc ça, ça fait le tour un petit peu du topo, qu'est-ce qu'on fait dans le quotidien au niveau de notre organisation.

 Si on fait un bilan du système productif régional, ce qu'il faut rappeler en introduction, c'est que pour le Québec, c'est une industrie qui est jeune. En Europe, ça fait plusieurs années qu'on travaille l'éolien. On se rappellera qu'en 2000, l'éolien est d'abord et avant tout une politique de développement régional. Avec la fermeture de la Gaspésia, avec la fermeture de la mine, il fallait trouver des nouvelles opportunités pour la région.

3315

 Donc de prime abord, c'est une politique de développement régional qui a été dessinée par la région à l'époque et le gouvernement péquiste et de là ont découlé des politiques pour maximiser les retombées dans le milieu.

3320

 Au cours des trois (3) dernières années, ce qu'on détecte, la région a développé, malgré une industrie qui est jeune, a développé un véritable siège de compétences industrielles dans le secteur de l'énergie éolienne au Québec.

3325

3330 On compte actuellement plus ou moins huit cents (800) emplois qui ont été créés dans la région désignée, donc huit cents (800) emplois, on peut faire référence avec la fermeture de la Gaspésia, la fermeture de la Smurfit, donc en dedans de trois (3) ans, tout de suite après le déploiement du premier appel d'offres, on voit des impacts majeurs en termes de création d'emplois.

3335 De ces huit cents (800) emplois-là, il y en a six cents (600) qui sont directement reliés à l'industrie manufacturière. Et c'est pas compliqué, c'est LM Glassfiber qui en compte trois cents (300) à Gaspé, Marmen qui fabrique les tours et qui assemble les nacelles, les composantes de la nacelle à Matane, et VCI qui construit les enveloppes de nacelles, c'est six cents (600) emplois directs au domaine industriel.

3340 Et ce qui est intéressant également, au-delà des emplois industriels, il y a toute la question du transport, dont la compagnie SRS et Bellemare emploient plus ou moins cinquante (50) employés. À l'époque, j'étais commissaire industriel à Murdochville, donc c'est intéressant pour la communauté de Murdochville d'acquérir une telle entreprise.

3345 Et ce qui est intéressant également, dans le domaine des services professionnels, on met beaucoup l'accent des retombées de l'éolien sur les grandes entreprises, mais il faut pas oublier que les services professionnels comme Pesca Environnement, comme Activa Environnement qui ont développé une expertise particulièrement au niveau de la villégiature et de la foresterie, ont développé un nouveau portefeuille d'activités dans le secteur éolien et aujourd'hui, ils l'exportent même, leur savoir-faire, dans le domaine des impacts environnementaux.

3355 Donc industries, transports, secteurs professionnels, également la recherche et développement, je l'ai abordé avec le Centre de recherche CORUS, et également la formation de la main-d'oeuvre. On a quand même le Cégep de la Gaspésie, le Groupe Collegia qui font une attestation d'études collégiales à Gaspé depuis un certain nombre d'années et qui envoie sur le marché du travail des personnes qui sont prêtes à l'opération et à la maintenance des parcs éoliens.

3360 Donc sommairement, pour l'industrie manufacturière, comme je disais, on a Marmen, on a LM Glassfiber. Il faut pas oublier des PME régionales comme Fabrication Delta qui est à Saint-Siméon de Bonaventure qui, actuellement, développe des contrats avec les Maritimes, les États-Unis, qui est une PME, entre guillemets, un atelier de soudure qui, aujourd'hui, développe la production de tours.

3365 Il faut pas oublier nos producteurs de tours de mesure de vents, que ce soit Cemta à Cap-Chat et AAT à Gaspé, l'acier d'armature, on l'a nommé, au niveau des composantes, également de l'ensemble des services professionnels et de la recherche et développement.

3370 Donc grosso modo, huit cents (800) emplois autour de la filière. Et comme je l'ai noté, l'enjeu du TechnoCentre éolien, on l'a fait, annuellement on fait un colloque à l'industrie, on l'a fait

à Matane au printemps, et déjà nos enjeux du colloque ou les thèmes du colloque portent sur l'exportation et l'innovation. Donc on prépare déjà nos entreprises qui ont des contrats fermes avec les premiers appels d'offres déjà à se préparer à prendre la relève une fois les appels d'offres complétés.

3375

Donc ça, ça fait le tour un peu de l'importance de l'impact socioéconomique de la filière éolienne dans la région désignée.

3380

Il y a un autre élément également. On parle aussi de la filière industrielle, on parle également de la construction des parcs éoliens. La construction des parcs éoliens entraîne la création de plusieurs emplois dans le domaine de la construction, la consolidation de l'expertise régionale. On le voit dans le secteur manufacturier, mais on le voit également dans le domaine de la construction des parcs.

3385

On vient de réaliser avec le Créneau Accord un répertoire des entreprises de la région Gaspésie-Les Îles qui ont participé à la construction des parcs éoliens et curieusement, moi, je me disais, écoutez, c'est peut-être une activité qui est mineure, des entreprises qui existent déjà, comme dans le déboisement des chemins forestiers ou dans des compagnies qui sont spécialisées dans l'électricité.

3390

Et après notre sondage et après le résultat du répertoire, ce qu'on s'aperçoit, c'est que l'activité éolienne dans les entreprises traditionnelles, dans d'autres secteurs d'activités, est venue consolider et même apporter une survie à l'entreprise en termes d'activités.

3395

Donc c'est un aspect qu'on néglige beaucoup mais qui est important pour les entreprises dans le domaine de la construction.

3400

Donc il y a la construction des parcs qui est extrêmement intéressante. Puis le réflexe de notre région, c'est qu'on a développé un répertoire qui regroupe l'ensemble des acteurs des constructions de parcs pour offrir éventuellement une offre de services de la construction des parcs éoliens à l'ensemble de la province de Québec dans le cadre du deuxième appel d'offres.

3405

Également, il y a les retombées intéressantes pour les communautés d'accueil et la création d'emplois permanents pour l'opération et la maintenance.

3410

Là-dessus, des chiffres sommaires au niveau des emplois dans la construction! On parle en moyenne, pour un parc éolien, sur une période annuelle, on parle de cent (100) à deux cents (200) personnes qui gravitent autour de la construction. Et également la diversification des entreprises, d'activités d'entreprises existantes, que ce soit de l'ingénierie, les entrepreneurs généraux, l'aménagement des chemins d'accès, l'excavation, l'installation des équipements électriques, l'entretien des chemins d'accès. Donc c'est toutes des entreprises qui oeuvraient dans le secteur traditionnel en Gaspésie qui profitent des nouvelles opportunités de faire.

3415 Au niveau du projet en tant que tel, au niveau des deux (2) parcs actuels, donc vous
comprendrez que le TechnoCentre, dans le cadre de ce présent mémoire ou dans ses principaux
commentaires, s'attarde particulièrement sur la maximisation des retombées socioéconomiques
au Québec et dans la région désignée.

3420 Donc d'un côté, les projets de Montagne Sèche et de Gros-Morne entraînent l'achat de
composantes d'éoliennes, donc ça entraîne le déploiement, les deux (2) parcs vont entraîner la
consolidation des entreprises existantes qui fournissent les composantes d'éoliennes.

3425 D'un autre côté, la construction des parcs est extrêmement intéressante parce qu'elle va
bonifier et même créer de nouvelles entreprises dans le cadre de la construction.

Au niveau des impacts environnementaux, ce qu'on juge, c'est que les conclusions des
impacts sur l'environnement varient de faibles à négligeables, alors que l'étude indique, comme
on le note, des retombées positives au niveau de la création d'emplois.

3430 Le promoteur s'est également engagé à faire un suivi environnemental rigoureux de ses
projets. Par expérience avec Baie-des-Sables et Anse-à-Valleau et Carleton, la qualité du travail
du promoteur est quand même extrêmement intéressante. Donc le fait d'assurer un suivi
environnemental, on aura une surveillance attentive sur les différents aspects qui sont touchés
par la construction des parcs.

3435 Donc pour terminer, notre principale recommandation, c'est dans l'objectif de notre
mission qui est de consolider et de développer le tissu industriel au Québec et dans la région
désignée, TechnoCentre éolien recommande la réalisation de ces deux (2) projets éoliens.

3440 Nous croyons que ces deux (2) parcs éoliens entraîneront de nombreux impacts positifs,
notamment pour la région désignée et les communautés d'accueil.

PAR LE PRÉSIDENT:

3445 Merci monsieur Lemieux. Dans votre mémoire, vous parlez de huit cents (800) emplois
ont été créés dans la région désignée, est-ce que vous pouvez me dire, c'est des emplois
permanents, ça?

PAR M. ANDRÉ LEMIEUX:

3450 Oui. Comme j'ai noté au niveau des six cents (600) emplois au niveau industriel, c'est
des emplois permanents à l'année.

3455 Le meilleur exemple est LM Glassfiber à Gaspé qui, actuellement, a trois cents (300)
personnes dans l'entreprise.

PAR LE PRÉSIDENT:

Est-ce que ces personnes-là provenaient de la région?

3460

PAR M. ANDRÉ LEMIEUX:

C'est une bonne question. Chez LM Glassfiber, ce que je connais, c'est une reconversion d'une main-d'oeuvre.

3465

L'industrie des pêches a connu des difficultés, l'industrie forestière, puis il faut dire que chez LM Glassfiber, c'est quand même pas une main-d'oeuvre spécialisée; ce sont, pour la plupart, des journaliers.

3470

Donc il y a eu une reconversion assez rapide de la main-d'oeuvre qui a perdu des emplois dans les secteurs traditionnels vers le secteur de la fabrication de pales, et c'est là qu'est intervenu le Groupe Collegia, que le Cégep de la Gaspésie qui a fait la formation sur mesure de la main-d'oeuvre vers l'entreprise LM. Et même LM a offert de la formation au Danemark auprès de ces entreprises.

3475

PAR LE PRÉSIDENT:

Êtes-vous capable de donner un pourcentage?

3480

PAR M. ANDRÉ LEMIEUX:

C'est une bonne question, mais je vous dirais, à première vue, au-delà de quatre-vingts pour cent (80 %).

3485

PAR LE PRÉSIDENT:

Et maintenant, supposons qu'il y aurait deux (2) projets qui partiraient, est-ce qu'il y a un bassin assez grand pour embaucher des travailleurs de la Gaspésie?

3490

PAR M. ANDRÉ LEMIEUX:

C'est une bonne question. Là, vous touchez une corde sensible dans mon cas qui est chercheur en développement régional, qui est natif de la Gaspésie.

3495

C'est qu'actuellement, on a un taux de chômage de vingt pour cent (20 %) avec une pénurie de main-d'oeuvre en entreprise. Donc à quelque part, c'est sûr que dans les métiers spécialisés, c'est intéressant pour ce qu'on peut penser attirer notre jeunesse qui a quitté.

3500 Parce qu'il faut se rappeler, par exemple la ville de Gaspé, la ville de Matane, actuellement, les propriétés ont pris des valeurs extrêmement importantes. Voilà cinq (5) ans, Gaspé, le taux de vacance était quand même important au niveau des propriétés; aujourd'hui, c'est difficile de s'acheter une propriété en deçà de deux cent mille (200 000 \$).

3505 Donc si on veut attirer une main-d'oeuvre journalière, ça devient difficile. Donc on attire des jeunes. Donc au niveau des métiers spécialisés, que ce soit la soudure ou des métiers qui ont un meilleur salaire, bien là, ça devient plus intéressant pour la jeunesse de l'extérieur qui a quitté, également de nouvelles jeunesses qui sont intéressées à venir s'établir ici.

PAR LE PRÉSIDENT:

3510 Madame Bigué.

PAR LA COMMISSAIRE BIGUÉ:

3515 Oui, puis au niveau de la rétention après la construction, est-ce que vous avez des données?

PAR M. ANDRÉ LEMIEUX:

3520 Sur la construction?

PAR LA COMMISSAIRE BIGUÉ:

3525 La rétention de la main-d'oeuvre après la construction des éoliennes?

PAR M. ANDRÉ LEMIEUX:

Après la construction des parcs?

3530 **PAR LA COMMISSAIRE BIGUÉ:**

Des parcs, oui.

PAR M. ANDRÉ LEMIEUX:

3535 Ce qu'on comprend, dans l'expérience de Cartier, dans le cadre du premier appel d'offres, ce qu'on perçoit, c'est que l'ensemble de l'offre de services qu'on a dans la région se répercute dans chacun des projets.

3540 Donc il y a des entrepreneurs généraux dans chacun des projets, et celui qui travaille dans le déboisement, celui qui a travaillé dans le déboisement à l'Anse-à-Valleau risque fort probablement de travailler dans l'autre parc de Carleton et de Baie-des-Sables.

3545 Donc pour répondre à votre question, c'est que l'entreprise qui s'est positionnée dans un premier contrat risque fort probablement de se faire prendre dans le déploiement du premier appel d'offres.

PAR LA COMMISSAIRE BIGUÉ:

3550 Puis pour la formation dont vous avez mentionné tout à l'heure à Gaspé, au cégep, est-ce que vous avez des données concernant l'embauche des étudiants qui ont fini?

PAR M. ANDRÉ LEMIEUX:

3555 Ça, on peut tout vous trouver. J'ai vu plusieurs questions sans réponse ce soir, puis nous autres, étant donné qu'on est le centre de référence en éolien au Québec, ce serait intéressant peut-être d'avoir un listing sur les besoins de la Commission.

3560 Nous, on a une veille médiatique, on a une personne aux communications, et on devient un centre de référence sur l'information.

3565 Si on n'a pas la réponse, on va aller la trouver par le réseau dans lequel on opère. On est un partenaire stratégique avec l'Association canadienne de l'énergie éolienne dont nous serons présents à Vancouver la semaine prochaine. On est membre de l'Association américaine de l'énergie éolienne.

3570 Donc à quelque part, on est une organisation neutre qui livre de l'information à qui veut bien en demander. Donc au niveau du cégep, on peut faire rapidement le test de voir, dans les trois-quatre (3-4) premières années de formation, quel est le taux de succès ou le taux de pénétration des élèves dans la filiale.

PAR LA COMMISSAIRE BIGUÉ:

3575 Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

 Monsieur Haemmerli.

3580 **PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:**

 Pas vraiment, je vais en garder quelques-unes pour le Créneau Accord demain.

PAR LE PRÉSIDENT:

3585 Alors on va arrêter ça là.

PAR M. ANDRÉ LEMIEUX:

3590 Si je peux me permettre, il y a également, la question est revenue beaucoup sur les comités qui redistribuent les sous aux OSBL.

3595 Ayant vécu à Murdochville, on a travaillé sur cet aspect-là. Nous à Murdochville, à l'époque, les deux (2) parcs éoliens entraînent quinze mille dollars (15 000 \$) dans le milieu, et le principe, c'est de faire un comité de sélection; donc il y a le maire, un conseiller et quelques représentants du milieu qui font une offre publique de projets auprès des OSBL.

3600 La qualité des projets va selon les besoins des OSBL. Le VTT, ça peut être l'entretien de sentiers; le Centre de plein air du lac York, ça peut être l'amélioration des infrastructures d'accueil.

3605 Donc on reçoit un listing de projets, on fait des priorités et on recommande au développeur de mettre les sous en fonction des projets qui ont été priorisés par le comité qui est redevable à la population.

PAR LE PRÉSIDENT:

3610 C'est le promoteur qui remet directement les sous au projet qui a été retenu?

PAR M. ANDRÉ LEMIEUX:

3615 Dans le cas de Murdochville, c'est ça.

PAR LE PRÉSIDENT:

3620 Merci beaucoup de ces éclaircissements.

PAR M. ANDRÉ LEMIEUX:

3625 Au plaisir.

PAR LE PRÉSIDENT:

3630 Je vous remercie pour votre témoignage de ce soir. Merci beaucoup monsieur Lemieux.

3635 _____

LM GLASSFIBER CANADA INC.

PAR LE PRÉSIDENT:

3630 Donc j'inviterais notre dernier participant, c'est-à-dire deux (2) représentants de LM Glassfiber Canada inc. Oh, vous êtes trois (3)! Ça va être très important de vous identifier s'il vous plaît, et ainsi à chaque fois que vous allez prendre la parole, pour qu'on puisse retranscrire comme il faut.

3635 Je vous écoute.

PAR M. RÉJEAN DUGUAY:

3640 Bonsoir. Réjean Duguay, travailleur chez LM Glassfiber.

PAR M. JEAN-FRANÇOIS BERNIER-SYNNOTT:

3645 Moi, c'est Jean-François Bernier-Synnott, aussi je suis ingénieur junior de procédé chez LM Glassfiber.

PAR M. ANDRÉ ROUSSEAU:

3650 Et moi, je suis André Rousseau, directeur des ressources humaines, chez LM Glassfiber.

PAR LE PRÉSIDENT:

3655 Soyez les bienvenus.

PAR M. ANDRÉ ROUSSEAU:

3660 Merci. On aimerait vous remercier, madame, messieurs, de nous recevoir, parce qu'on est un peu à la dernière minute. On s'est inscrit la semaine dernière seulement.

3665 Ce que j'aimerais vous entretenir, on représente la compagnie et on aimerait parler du côté employés, qu'est-ce qu'on entend de tout ça, ces projets-là.

 Peut-être que je peux répondre à certaines questions qui ont été demandées de votre part plus tôt à d'autres intervenants aussi sur certaines statistiques.

3665 Ce que j'aimerais vous entretenir, c'est les activités qu'on a, les retombées économiques du côté de Gaspé, oui, mais c'est très régional, notre affaire, parce qu'on embauche jusqu'à Cloridorme, et même je pense qu'on en a un (1) ou deux (2) de Madeleine, dernièrement.

3670 J'aimerais aussi vous parler des préoccupations qu'on a en tant qu'employés, en tant que compagnie, mais en tant qu'employés.

3675 Au départ, je pense que nous sommes considérés comme le plus grand fabricant de pales au Canada. On embauche trois cents (300) personnes. Trois cents (300) personnes qui sont dans le domaine de la production et dans le domaine de l'ingénierie, aussi bien que dans les services comptables, informatiques et administratifs.

3680 Les retombées, l'année dernière, si je me fie aux chiffres qui m'ont été fournis la semaine dernière, on a eu vingt-trois millions (23 M\$) en salaires et services qui ont eu comme retombées dans la région de Gaspé, dans la région pouvant aller jusqu'à Cloridorme et, de l'autre côté, jusqu'à Chandler. C'est beaucoup dans une région où on n'a que cette entreprise manufacturière là qui existe maintenant, sachant que la pêche, le bois, Gaspésia, tout ça est fermé.

3685 Ce sont des déceptions pour la population qui ont été vécues, je peux vous assurer que LM Glassfiber, avec des projets comme ça aujourd'hui qu'on discute, et pour les projets des années qui viennent, bien, on est là pour rester.

On a l'expertise. Les activités qu'on a, c'est de la fabrication de pales. On ne fait que des pales, mais elles sont longues, puis elles sont belles, je peux vous le garantir.

3690 Au point de vue qualité, je pense qu'on est reconnu maintenant mondialement, malgré le fait qu'on est tout jeune, ça fait deux ans et demi-trois ans (2 ½-3). On fait de l'exportation. Mais si on n'avait pas les projets ici en Gaspésie pour faire la base de nos activités, on pourrait pas faire ça.

3695 Ici, les projets, c'est une garantie pour nous autres. On en a pour huit (8) ans minimum à fonctionner. Donc ça, pour nous, les employés, c'est très important.

3700 On a développé une bonne expertise, une très bonne expertise, et notre qualité se vend, nos produits se vendent jusqu'au Brésil. Donc on a les États-Unis, on est fournisseur aux États-Unis, on est fournisseur au Brésil. On a même dépanné nos consoeurs usines en Espagne. Je pense que notre réputation est faite, puis c'est heureux, c'est à Gaspé, c'est en Gaspésie, et c'est au Québec.

3705 Tantôt, on parlait de l'âge des employés. Ce côté-là aussi était positif. On engage beaucoup de jeunes effectivement, mais notre moyenne d'âge est quand même de trente-sept (37) ans, ce qui veut dire qu'on a des gens de plus de quarante (40), plus de cinquante (50) qui ont réussi à se caser, si on peut dire, après avoir perdu des emplois.

3710 C'est important pour la région. C'est vrai que ce sont des emplois qui sont pas spécialisés, oui, mais faire une pale, je pense qu'ils sont là pour témoigner, c'est pas n'importe qui qui peut en faire. Ça demande de la formation, ça demande un minimum de deux (2) à trois

(3) mois de formation intense, puis par la suite, il y a beaucoup d'accompagnement et de coaching.

3715 De sorte qu'un employé peut maîtriser sa job après un (1) an. On a des emplois comme travailleur à la production et on a aussi des emplois qui sont d'ordre technique, ingénierie. On n'est pas beaucoup, des compagnies qui peuvent embaucher plusieurs ingénieurs ou plusieurs employés spécialisés, dans la région de Gaspésie, nous, on le fait.

3720 De sorte que je pense que LM Glassfiber, faisant partie de cette industrie éolienne là, avec des projets semblables qu'on discute ce soir, les deux (2), peut demeurer en poste, peut demeurer en fonction, puis servir la population aussi bien que les intérêts de l'entreprise.

3725 Je pense que le gouvernement du Québec a favorisé ça, cette industrie-là, puis la région de Gaspésie, bien, en profite, puis tant mieux.

3730 Maintenant, si on commence à discuter de ces projets-là qui sont importants pour nous autres, les employés puis la région, si on commence à les mettre en doute ou regarder les côtés négatifs, aussi petits soient-ils, je pense qu'on se met tout simplement des bâtons dans les roues et on empêche l'évolution de ça.

3735 Si je regarde les projets qui ont été distribués dans les derniers contrats qui ont été distribués par Hydro-Québec, on en a seulement deux (2) qui se sont ajoutés à la région de Gaspésie, alors que ça s'est réparti beaucoup ailleurs. Gaspé et la Gaspésie est capable d'en prendre pas mal plus que ça.

3740 Ça fait que je pense qu'il faudrait y aller encore plus avec des contrats en Gaspésie. On a cette richesse, il y a un des intervenants qui en parlait tantôt, on a cette richesse ici qu'on a du vent, ça coûte rien, puis on en a à longueur d'année. Si on peut en profiter, d'autant plus qu'on a l'espace pour le faire, si on peut en profiter, bien, ça nous crée un moteur économique extraordinaire. Il faut en profiter de ça.

Je vais laisser au plus jeune la parole, si vous voulez bien.

3745 **PAR M. JEAN-FRANÇOIS BERNIER-SYNNOTT:**

Oui, moi, je vais vous décrire un petit peu plus mon parcours, je dirais, jusqu'à maintenant, professionnel.

3750 Moi, j'ai vingt-cinq (25) ans, je suis originaire de la région de Gaspé aussi. En 2002, j'ai quitté la Gaspésie pour aller faire des études en génie mécanique à Sherbrooke. Moi, le génie mécanique m'a toujours attiré beaucoup pour le milieu manufacturier. Donc en quittant pour mes études, je savais très bien que les probabilités de revenir travailler en région pour moi étaient

3755 quand même très limitées. Donc tout de même, je suis allé faire mes études dans ce domaine-là, parce que c'est ce qui m'intéressait.

Tout au long de mes études, j'ai quand même gardé un œil ouvert sur les opportunités d'emplois, de stages en Gaspésie. Finalement, j'ai pas fait de stages en Gaspésie.

3760 À la fin de mes études en 2006, quand j'ai regardé vraiment de façon plus approfondie les possibilités d'emplois pour moi, pour revenir, il y avait rien vraiment qui s'offrait de concret à moi. Donc finalement, j'ai décidé de m'installer dans la région de l'Estrie où j'ai commencé à travailler.

3765 Ma conjointe qui elle aussi est originaire de Gaspé est venue me rejoindre en Estrie. On est installés là, nous, pour, on se disait, pour une bonne période. Finalement, bien là, cet été, en juillet 2008, j'ai été embauché par LM Glassfiber à Gaspé.

3770 Donc c'est sûr que pour moi et ma conjointe, nos familles, c'est sûr, le développement éolien en Gaspésie puis tout ça, ça a eu des impacts très positifs. Moi, je suis tout à fait conscient que sans une entreprise de ce genre-là, mes probabilités, mes chances de revenir exercer ma profession en Gaspésie étaient quand même plutôt rares.

3775 Donc ça, ça nous a été très profitable pour nous. Puis la poursuite aussi dans le développement de nouveaux projets éoliens, la poursuite de projets éoliens en cours, bien, c'est très important, bien, ça va certainement contribuer à la poursuite de ma carrière en Gaspésie aussi, puis à pouvoir poursuivre à exercer ma profession ici dans mon milieu.

3780 Donc moi, c'est pour ça que je voulais venir ce soir un peu plus pour vous exprimer mon opinion à ce niveau-là, puis faire partager un peu mon expérience.

PAR M. RÉJEAN DUGUAY:

3785 Je me présente, Réjean Duguay de Chandler. Moi, j'ai travaillé vingt-trois ans et demi (23 ½) à la Gaspésia. Je peux vous dire que j'en ai vu des mûres et des pas mûres.

Après la fermeture, j'ai travaillé sur des projets. Des projets, bien, ça fait un temps, c'est pas trop valorisant.

3790 LM Glassfiber s'est installée à Gaspé, j'ai appliqué, et j'ai trouvé un emploi permanent. Ça fait déjà deux ans et demi (2 ½) que je travaille pour LM Glassfiber.

3795 Ça m'a permis de rester en région, puis pour moi qui est un Gaspésien, de rester en région, bien, c'est déjà un gros plus. J'ai pas eu besoin de m'exiler, puis c'était le message, moi, que je voulais apporter, que LM m'a apporté, que je me retrouvais encore, parce que par chez nous à Chandler présentement, bien, il y a rien qui bouge.

Ça fait que j'ai pu me trouver un emploi chez LM Glassfiber, un emploi permanent. C'est une chose qui est importante, surtout en Gaspésie.

3800 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci beaucoup.

Le pourcentage d'embauche en Gaspésie, c'est quoi, monsieur Rousseau?

3805

PAR M. ANDRÉ ROUSSEAU:

Il est énorme. En fait, on est cinq (5) qui provenons de l'extérieur de la Gaspésie sur trois cents (300). Deux cent quatre-vingt-quinze (295), deux cent quatre-vingt-quatorze (294) proviennent de Gaspé et de la région.

3810

PAR LE PRÉSIDENT:

Sur les trois cents (300)?

3815

PAR M. ANDRÉ ROUSSEAU:

Sur les trois cents (300).

3820

PAR LE PRÉSIDENT:

Une question à monsieur Bernier-Synnott ou à monsieur Duguay, est-ce que vous sentez des possibilités d'avancement chez Glassfiber?

3825

PAR M. RÉJEAN DUGUAY:

Oui. Moi, je sens des possibilités d'avancement, parce qu'il y a plusieurs secteurs aussi, il y a plusieurs départements dans la compagnie LM Glassfiber. Puis une personne peut, oui, peut avancer, puis peut changer aussi d'emploi, parce qu'il y a plusieurs sortes d'emplois chez LM.

3830

Puis je trouve, moi, que c'est une bonne opportunité, parce qu'une personne va se plaire à un tel et tel emploi, mais elle peut arriver se présenter, puis elle se plaît pas trop trop à cet emploi-là, mais LM offre la possibilité que si ça fait pas là, ça peut aller là.

3835

Ça fait qu'il y a encore beaucoup beaucoup, la personne, savoir de dire, tu peux plus faire un emploi, il y a beaucoup, je dirais, de places pour dire, tu peux travailler oui, tu peux travailler à tel endroit, oui, tu le peux. C'est une grosse possibilité qui est offerte chez LM.

3840 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci. Monsieur Bernier-Synnott?

3845 **PAR M. JEAN-FRANÇOIS BERNIER-SYNNOTT:**

3845

Oui, bien moi aussi, au niveau de l'avancement, surtout aussi en étant jeune dans ma carrière, puis LM Glassfiber à Gaspé aussi étant une entreprise jeune, veux veux pas, à Gaspé, il y a beaucoup de possibilités encore d'amélioration puis d'avancement surtout en ingénierie; du moins, moi, c'est sûr que mes possibilités d'avancement, je les vois presque illimitées, en ce qui

3850

PAR LE PRÉSIDENT:

Madame Bigué.

3855

PAR LA COMMISSAIRE BIGUÉ:

Combien d'ingénieurs vous embauchez?

3860 **PAR M. ANDRÉ ROUSSEAU:**

On a trois (3) ingénieurs spécialisés, on a trois (3) techniciens en ingénierie et on a évidemment le centre de recherche et développement qui est à l'extérieur de Gaspé.

3865 **PAR LA COMMISSAIRE BIGUÉ:**

Est-ce que les employés peuvent bénéficier d'une formation outremer, parce que vous avez plusieurs branches?

3870 **PAR M. ANDRÉ ROUSSEAU:**

3875

Oui. Je dois vous dire, juste pour vous donner une idée, l'année dernière, on a dépensé au-delà de cinq cent mille dollars (500 000 \$) en formation sur une masse salariale d'à peu près onze millions (11 M\$), ce qui est beaucoup plus que le un pour cent (1 %). Ça, c'est en plus d'avoir les voyages, je parle pas des frais de voyage.

3880

Mais tous les employés, et là je parle de deux cent soixante (260) à la production, tous les employés à la production doivent être certifiés, de un, et par la suite, il y a un rappel à tous les ans sur la technique qu'ils font.

Tantôt, Réjean parlait des possibilités de déplacements latéraux, de progression ou de transfert; je pense, aux dernières statistiques, on est rendu à cent quatre-vingt-deux (182) transferts depuis un (1) an, que les gens demandent, qu'ils peuvent avoir.

3885 Alors quand il y a une ouverture, ou quand il y a un développement de produit ou quand il y a une nouvelle branche qui se fait à Gaspé, on l'offre à nos gens, puis les gens ont la possibilité d'appliquer.

3890 Une fois appliqué, on va leur fournir la formation qu'il faut. Alors on donne la formation aussi, aussi banale aussi que ça peut, on a des cours d'anglais, des cours de français, de perfectionnement personnel. On va donner des cours de toutes sortes, pour perfectionnement en informatique, même s'ils n'ont pas besoin d'informatique.

3895 On va même aller jusqu'à payer des cours d'ingénierie à des techniciens. Alors il y a beaucoup de formation, il y a beaucoup de développement personnel qu'on fait en Gaspésie.

PAR LA COMMISSAIRE BIGUÉ:

3900 Est-ce que vous embauchez beaucoup d'étudiants qui sortent du cégep?

PAR M. ANDRÉ ROUSSEAU:

3905 Deux (2) types d'étudiants. L'été, on en embauche; cette année, on en avait vingt-cinq (25) dans la région, pour les secondaires et les cégeps, c'est énorme. C'est un gros employeur pour l'étudiant d'été, j'entends.

3910 Et lorsqu'ils sortent étudiants, dépendant de leurs branches, oui. Mais on embauche surtout des gens – je vais vous donner un petit peu la gamme de notre clientèle aux ressources humaines, si je peux dire!

3915 Je disais tantôt que notre moyenne d'âge est de trente-sept ans et demi (37 ½) ou trente-huit (38) ans, de moyenne. C'est beaucoup plus élevé que n'importe quelle autre compagnie manufacturière comparable, si on veut. Habituellement, on retrouve des vingt-neuf (29) ans, des trente (30) ans comme moyenne dans l'industrie manufacturière.

3920 Nous, on est trente-sept (37) ans. Et on va chercher des gens qui sont sur des programmes d'insertion sociale. On va chercher des gens qui ont perdu leur emploi, avec quand même un certain niveau de scolarité, mais qui ont quarante-quarante-cinq-cinquante (40-45-50) ans, qui ne peuvent pas se positionner ailleurs. Nous, on les prend.

On fait affaire avec le gouvernement, avec le Centre d'emploi, avec des organismes de réinsertion. Ça, c'est le côté plus élevé de trente-sept (37) ans.

3925 Si je regarde les dix-huit (18) ans et plus, on en embauche, on en a à peu près quarante pour cent (40 %) de notre trois cents (300) qui se situe entre dix-huit (18) et vingt-neuf (29) ans à peu près, vingt-huit (28) ans.

PAR LA COMMISSAIRE BIGUÉ:

3930 Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

3935 Monsieur Haemmerli.

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

3940 Oui. Moi, je voulais savoir, je m'éloigne un petit peu du projet, mais est-ce que l'entreprise développe d'autres produits que les pales?

PAR M. ANDRÉ ROUSSEAU:

3945 Non. Pour l'instant, on ne développe pas d'autres produits que les pales, on est spécialisé là-dedans. On a développé une technologie qui est à nous.

On a l'équivalent d'à peu près vingt-sept pour cent (27 %) du marché mondial, si je regarde. On est quatorze (14) usines à travers le monde, et on ne fait que des pales.

3950 Mais comme je vous disais tantôt, elles sont belles puis elles sont bonnes.

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

3955 On en a vu en masse hier durant notre déplacement vers la Gaspésie, on en a croisé plusieurs!

PAR M. ANDRÉ ROUSSEAU:

3960 Disons qu'elles ont un profil particulier, elles sont faites en matériau composite.

Vous ouvrez quelque chose, juste pour la formation, je voudrais ajouter!

3965 C'est que ça va permettre, on est en train de planifier un partenariat avec la commission scolaire qui est en train de nous aider à reprendre un programme sur les matériaux composites qui se donne actuellement à une place, à Saint-Jérôme dans les Laurentides, et il va venir ici. Et ça va permettre aux gens de la place d'apprendre le métier avec des matériaux composites.

Je dois vous dire qu'on n'est pas fermé, on n'est pas chauviniste avec nos formations et notre créneau, parce qu'évidemment, plus on est fort, plus il y a des gens qui vont s'attacher à la région, c'est-à-dire d'autres entreprises avec d'autres créneaux.

3970

On parlait de Marmen qui est une entreprise spécialisée pour les poteaux, il y a également tout le côté turbine, la caisse qui est en train de se faire, c'est des choses qui amènent de l'eau au moulin, pas juste des pales.

3975

Mais en ayant cette formation-là, bien, il y en a plusieurs autres qui vont pouvoir en profiter, d'autres entreprises. Et ça, on est fier de le parrainer avec la commission scolaire. Ça devrait être annoncé dans les prochaines semaines pour janvier, débuter en janvier. C'est un programme assez spécial avec intégration en entreprise.

3980

On a un rôle, je pense, qui est très social, parce qu'on est à peu près unique. Je pense que si on commence à se regarder le nombril, on fonctionnera pas dans la communauté. C'est pour ça qu'on est très ouvert à aider la communauté, mais tout ce qu'on demande, c'est d'avoir des projets. Parce que si on ne les a pas, bien, on va "toffer" huit (8) ans. C'est ce qu'on a actuellement.

3985

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

Bien, c'était l'objet de ma question, parce qu'il y a des appels d'offres, mais à un moment donné, quand on a fini de remplir la place, il faut...

3990

PAR M. ANDRÉ ROUSSEAU:

Non. Bien, l'avantage qu'on a, c'est qu'on développe tellement une bonne expertise, une forte expertise que ces projets-là, comme je disais tantôt, c'est la base. Et ça nous permet quand même de faire du produit pour l'est des États-Unis.

3995

Maintenant, on a tout l'est, la côte est des États-Unis, c'est nous qui les fournissons, à Gaspé, malgré le fait qu'il y ait deux (2) usines aux États-Unis. Notre produit est de qualité, les gens recherchent ça.

4000

Et on a été jusqu'au Brésil cette année. L'année passée, en Espagne, puis l'année prochaine, ça devrait retourner au Brésil aussi.

4005

Je pense que Gaspé est bien positionnée au point de vue réputation pour poursuivre.

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

Merci beaucoup.

4010 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Quand vous dites huit (8) ans à fonctionner, c'est votre carnet de commandes?

4015 **PAR M. ANDRÉ ROUSSEAU:**

De commandes fixes.

PAR LE PRÉSIDENT:

4020 Est-ce que ça inclut les deux (2) projets sur la table?

PAR M. ANDRÉ ROUSSEAU:

4025 Non. C'est-à-dire, excusez, oui, ça inclut ces deux (2) là, oui. Excusez-moi.

Quand je dis huit (8) ans, c'est qu'au départ, c'est qu'en 2006, au début 2006 qu'on a ouvert, on avait un carnet de commandes fixes de dix (10) ans, avec dix (10) projets qui étaient en Gaspésie. Ces deux (2) là font partie de ces dix (10) projets-là.

4030 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Monsieur Rousseau, monsieur Bernier-Synnott, monsieur Duguay, merci beaucoup pour votre témoignage de ce soir.

4035 **PAR M. ANDRÉ ROUSSEAU:**

Merci de nous avoir écoutés, au revoir.

PAR LE PRÉSIDENT:

4040 Est-ce qu'en arrière, madame Poliquin, il y a d'autres personnes qui se sont inscrites pour présenter un mémoire? Non.

Est-ce qu'il y a des gens inscrits au registre de rectification de l'information? Non plus.

4045

4050

MOT DE LA FIN

4055 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Ceci met fin à la deuxième partie de l'audience publique.

4060 Nous vous rappelons que vous pouvez consulter les documents déposés ainsi que les transcriptions dans les centres de consultation ainsi que dans le site Internet du BAPE. Ces centres demeureront ouverts tout au cours du mandat de la Commission et même un mois après la sortie publique du rapport du BAPE.

4065 La Commission devra déposer son rapport à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs au plus tard le 15 janvier 2009.

4070 Cependant, la Commission pourrait déposer son rapport avant s'il s'avérait que son enquête et son rapport soient complétés. Notre rapport fera état des constatations et de l'analyse de la Commission à l'égard du projet à l'étude.

Après le dépôt du rapport de la Commission, la ministre dispose alors de soixante (60) jours pour le rendre public.

4075 Je rappelle que les commissions du BAPE ne sont pas décisionnelles; notre mandat consiste à transmettre au décideur politique une appréciation sociale et environnementale du projet, à la lumière des opinions émises par les participants à nos travaux, afin d'éclairer la prise de décision gouvernementale dans une perspective de développement durable.

4080 Il appartiendra par la suite au gouvernement d'autoriser la réalisation de ce projet avec ou sans modifications et aux conditions qu'il déterminera ou encore de le refuser. Il n'existe pas de délai quant à la décision que prendra le gouvernement sur ce projet.

4085 En mon nom et au nom du personnel de la Commission, je profite de l'occasion pour remercier tous les participants qui ont fait en sorte que l'exercice se soit déroulé dans un climat serein et respectueux.

4090 Je remercie le promoteur et les personnes-ressources pour leur collaboration et leur ouverture en première partie. Je tiens aussi à remercier les participants qui sont venus ce soir notamment, et venus obtenir de l'information sur le projet en première partie.

Enfin, je remercie le personnel de la Commission ainsi que les gens du Centre des services partagés du Québec.

4095 Je déclare donc la deuxième partie de l'audience publique terminée.

Merci et bonne fin de soirée.

4100

Je, soussignée, DENISE PROULX, sténotypiste officielle, certifie sous mon serment d'office que le texte qui précède est la transcription fidèle et exacte de mes notes sténotypiques.

4105

DENISE PROULX,
Sténotypiste officielle.

4110